

INFLATION, SALAIRE, INVESTISSEMENT ...

LES GRANDES ANNONCES DU PRÉSIDENT



Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a passé en revue les différentes questions marquant l'actualité nationale notamment socioéconomique et également internationale. Il a, en effet, donné les grands axes de l'économie nationale, en fixant des chiffres et objectifs à atteindre à court et moyen termes.

Lire en page 3

Etats-Unis, Londres, Belgique, Cuba...
LA MOBILISATION INTERNATIONALE CONTRE L'AGRESSION SIONISTE S'INTENSIFIE



Des dizaines de milliers de manifestants ont investi la rue, en fin de week end, dans plusieurs villes américaines en signe de protestation contre l'agression sioniste en cours contre la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Idem à Londres, alors qu'en Belgique et à Cuba, respectivement, l'ex-ministre de la Défense recommande à son gouvernement de rappeler l'ambassadeur auprès de l'entité sioniste au moment où le Président cubain appelle à la fin du "génocide" à Ghaza...

Lire en page 10

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Une centaine d'opérateurs locaux pour fournir des composants

P2

HYDROCARBURES

Comment les compagnies nationales ont pu s'imposer à l'international

P4

RÉGIONS

L'AQUACULTURE INTÉGRÉE À L'AGRICULTURE À EL TARF

L'autre outil d'amélioration de la productivité

P6



Industrie automobile

Une centaine d'opérateurs locaux en position pour fournir des composants



Une centaine d'opérateurs locaux sont en train de se positionner dans le domaine de la sous-traitance pour devenir des fournisseurs des industries automobiles dans différents domaines d'activités, a indiqué le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. S'exprimant dans une interview accordée à la revue "Indjazat", M. Aoun a souligné que le développement de l'industrie automobile présente des opportunités d'investissement dans les filières liées à la sous-traitance et l'exportation vers les usines automobiles à l'étranger. Dans ce contexte, il a affirmé qu'"actuellement, des centaines d'opérateurs locaux sont en train de se positionner pour devenir des fournisseurs des industries automobiles dans différents domaines d'activités, dont une vingtaine sont en mesure de produire pour le secteur automobile, certains ayant même abouti à un contrat de prestation-fourniture avec des constructeurs automobiles après une phase d'accompagnement-homologation".

A ce propos, il a cité notamment les constructeurs Renault, Fiat et Soprovi (construction de camions de marque Volvo), précisant que le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a adopté une stratégie d'accompagnement aux sous-traitants. Cette stratégie d'accompagnement vise essentiellement, a-t-il expliqué, "la création d'une base de sous-traitance qui constitue un préalable essentiel pour assurer un développement viable

pour les filières industrielles, le renforcement de l'intégration des capacités nationales à travers la valorisation des intrants locaux en vue d'assurer la substitution aux importations et l'augmentation du potentiel d'exportation". La sous-traitance concerne, a-t-il détaillé, les composants-produits constitués de siège, de câblage, tapis d'étanchéité, joints d'étanchéité, pièces en plastique, pneumatique, pièces en caoutchouc, batteries, peinture et solvants, vitrage, sellerie, fuselages de câbles et pièces usinées. Dans ce sillage, M. Aoun a assuré que des mesures incitatives ont été mises en œuvre pour encourager l'activité de sous-traitance, en faisant bénéficier les constructeurs d'un régime préférentiel et en les exonérant des droits de douanes et de la TVA des composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités.

Il a été également convenu la création des 4 bourses de sous-traitance et de partenariat qui ont pour rôle l'accompagnement des entreprises sous-traitantes et la mise en relation d'affaires entre donneurs d'ordres et receivers d'ordres.

Au cours de cette interview, M. Aoun a évoqué d'autres projets lancés dans les autres domaines de l'industrie. Il s'agit, entre autres, de l'industrie cimentière, un secteur qui dégage, d'après lui, un excédent de production de 20 millions de tonnes/an.

A ce sujet, M. Aoun a précisé qu'une étude est en cours d'achèvement au niveau du groupe cimentier public GICA

pour installer des broyeurs au niveau de plusieurs pays africains en vue d'augmenter les exportations de ciment.

S'agissant de l'industrie du médicament, il a mis en avant l'importance des projets d'investissements dans l'oncologie et l'insuline qui devront permettre, selon lui, à la production nationale d'assurer une couverture des besoins du pays à hauteur de 80 à 85%, au lieu de 70 à 73% actuellement.

Au sujet de la relance de l'activité des biens et actifs saisis par décision de justice, il a souligné que tous les efforts sont déployés pour la remise en exploitation des sites industriels concernés.

Il s'agit de l'EPE Kotama Agrifood, relevant de MADAR Holding, qui devra produire l'huile brute et l'aliment de bétail et de l'EPE Mahroussa, relevant du holding Agrodif, qui produit de l'huile de table et qui "contribue actuellement de manière efficace, à la régulation du marché et se dirige vers la diversification de sa production (sauces, mayonnaise, savon), a-t-il fait savoir.

Le ministre a cité également le cas de l'EPE Tafadis, relevant de Madar Holding, sise dans la zone industrielle Larbaatche (Boumerdès) et qui compte produire du sucre raffiné et du sucre roux dans le cadre d'un nouveau projet. Quant à l'unité ALFAPIPE, relevant du Holding Imetal et sise à Béthioua (Oran), elle sera remise en exploitation et produira les tubes spirales en acier à utiliser pour le transport de l'eau et des hydrocarbures.

Groupe «Giplait» Ouverture de 6 points de vente de produits laitiers à Oran

Le groupe "Giplait" de production de lait et dérivés a ouvert, hier, dimanche, six points de vente dans plusieurs communes de la wilaya d'Oran. La Présidente-directrice générale du groupe "Giplait", Lahlouh Samah, accompagné du wali d'Oran, Saïd Sayoud, et des autorités locales, a présidé la cérémonie d'inauguration de vente dans les communes de Gdyl, Arzew, Bethioua et Bir El Djir (Haï El-Yasmine, Haï En-Nour et Belgaid).

Ce projet, qui a coûté plus de 10 millions de dinars et qui a permis la création de 7 postes d'emploi permanents, permettra de fournir plusieurs produits laitiers tels que le lait frais, le lait de vache écrémé, le beurre, la crème de lait et divers types de yaourt et de fromage, selon les explications fournies sur place.

Dans une déclaration à la presse, la PDG du Groupe a souligné que l'ouverture de ces points de vente vise à se rapprocher des citoyens, affirmant que d'autres points de vente seront prochainement ouverts à Oran et dans d'autres wilayas.

Pour sa part, le wali d'Oran a déclaré que le groupe "Giplait" a augmenté le quota de la wilaya d'Oran en poudre de lait de 20 %, au cours de la deuxième semaine du mois de Ramadhan, ce qui a permis d'améliorer l'approvisionnement de la population de la wilaya en lait subventionné.

Ramadhan L'Association «El-Baraka» lance une caravane de solidarité vers différentes wilayas

L'Association caritative "El-Baraka" a lancé, hier dimanche à Alger, une caravane de solidarité au profit des familles démunies en direction de différentes wilayas, et ce, dans le cadre de la grande campagne du mois sacré de Ramadhan.

A cette occasion, le président de l'Association, Ahmed Ibrahim, a précisé que cette caravane de solidarité "comprend 15.000 colis alimentaires distribués sur 18 camions et destinés aux nécessiteux et aux familles démunies, notamment les veuves et les orphelins, à travers les différentes wilayas, notamment les nouvelles", soulignant qu'elle "traduit les valeurs d'entraide et de solidarité chez le peuple algérien dans les différents contextes".

Il a ajouté que "le choix de lancer cette caravane au début de la dernière décade de ce mois sacré a été fait pour éviter que ces catégories ne manquent de denrées alimentaires essentielles", soulignant que cela est dû au fait que "le travail des associations caritatives se concentre généralement en début de mois".

S'agissant des activités humanitaires et bénévoles, M. Ibrahim a souligné que l'association œuvre sur trois axes à savoir les camps des réfugiés sahraouis, les territoires palestiniens et les démunis à travers l'ensemble du territoire national.

Inflation, salaire, investissement ...

Les grandes annonces du Président

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a passé en revue les différentes questions marquant l'actualité nationale notamment socioéconomique et également internationale.

Il a, en effet, donné les grands axes de l'économie nationale, en fixant des chiffres et objectifs à atteindre à court et moyen termes.

Par Akrem R.

Le Chef de l'État a, ainsi, réitéré son engagement pour la préservation et l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens. Outre la revalorisation des salaires de 53% prévue pour les trois prochaines années 2025, 2026 et 2027, l'État œuvrerait à réduire le taux d'inflation à moins de 4% au maximum, oscillant actuellement entre 7% et 8%.

« La lutte contre l'inflation figure parmi les trois axes auxquels s'attèle l'État pour augmenter le pouvoir d'achat des citoyens, avec l'axe social qui prévoit l'augmentation des salaires et l'institution de l'allocation chômage, ainsi que «la défense de la valeur du dinar algérien», a indiqué le président de la République. L'autre mesure à prendre en considération dans l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, c'est la réévaluation de la monnaie nationale. Cette opération se fera, assure le Président, à travers des mesures économiques, y compris les mécanismes de taux de change au niveau de la Banque centrale, soulignant que le rôle de cette mesure était de réduire la valeur des importations et soutenir ainsi le pouvoir d'achat. Il a précisé, dans ce cadre, que la valeur du dinar avait baissé dans un contexte particulier et dans des « circonstances illogiques marquées par l'injection de fonds via la planche à billets, dont nous subissons aujourd'hui les répercussions ».

Afflux des étrangers à l'investissement en Algérie

Ces mesures seront accompagnées d'une augmentation du volume des investissements dans le pays, a indiqué le président Tebboune qui s'est félicité du nombre important de projets inscrits au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'invest-



tissement (AAPI), estimés à près de 6000 projets d'investissement, dont «la moitié a été lancée». En effet, la plupart de ces projets devraient se concrétiser à l'horizon 2026 et même commencer à créer des emplois et de la richesse, indique-t-il, notant l'afflux d'un nombre considérable d'opérateurs étrangers (84) vers l'investissement en Algérie, au vu de la stabilité dont elle jouit.

Abordant, dans ce sillage, le rôle de la haute commission de recours pour les investisseurs, le Président a expliqué qu'elle interviendra pour prendre en charge les éventuelles injustices intentionnelles ou non intentionnelles dont seraient victimes les investisseurs et que ses décisions auront un caractère contraignant. Il a expliqué, dans ce sens, que « l'objectif est de rassurer les investisseurs : il n'est plus question qu'un investisseur assiste impuissant au blocage de son projet pendant des années. S'il veut investir, il est le bienvenu ».

Augmentation du PIB à 400 milliards de dollars en 2026

La concrétisation de ces projets est de nature à augmenter le niveau du revenu dans l'économie nationale, le PIB devant atteindre 400 milliards de dollars en 2026, selon le chef de l'État qui prévoit un maintien du taux de croissance à ses niveaux actuels en 2026 et 2027.

A cet effet, il a relevé la concordance des chiffres avancés par les institutions financières et économiques internationales, à l'instar de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) avec les chiffres officiels algériens, concernant le taux de croissance estimé à 4,2% en 2023, ce qui se veut « une reconnaissance de la part des instances internationales ». Cela signifie, dira-t-il, que nous sommes sur la bonne voie, estimant que les indicateurs prévisionnels de l'économie nationale à moyen terme confirment que l'Algérie est en phase de devenir une économie

émergente. Cette richesse produite par l'économie permet de financer les augmentations de salaires prévues, d'autant plus que l'État, après avoir augmenté les salaires de 47%, complétera les 53% restants pour atteindre une augmentation totale de 100% d'ici à 2026/2027.

Un projet de production de poudre de lait

Evoquant le dossier de la sécurité alimentaire, le président de la République a estimé que l'approche adoptée dans ce domaine doit donner l'initiative aux professionnels eux-mêmes, loin du mode administratif centralisé. « Je ne crois pas que le ministère de l'Agriculture doit contrôler, depuis la capitale, la production agricole à Tamanrasset, Djelfa ou El Meniaa. L'agriculture exige l'esprit d'initiative et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) doit prendre les choses en main avec l'aide de l'État, notamment, à travers la création de coopératives », a-t-il déclaré. Le président de la République a affirmé que « les privés sont la base du développement du secteur agricole et que le ministère intervient pour l'orientation et l'organisation de l'activité agricole ». Il a déploré, dans ce cadre, l'absence de statistiques agricoles précises, d'où la préparation du lancement du recensement général de l'agriculture (RGA), soulignant que l'absence de données exactes incite l'État à importer certains produits en fonction de la capacité financière du pays et non en fonction des besoins ou du niveau de la demande. Evoquant le sujet des fermes pilotes occupant une superficie de 164.000 hectares, le président de la République a rappelé la récente décision de l'État d'orienter ces fermes vers la culture de produits spécifiques tels que les huiles végétales, l'arboriculture fruitière ou l'intensification de la production céréalière. Il a fait état, dans

ce sens, d'un accord prochain avec un «partenaire arabe respecté» dans le cadre d'un projet de 100.000 têtes de bétail, ce qui permettra la production de poudre de lait pour la première fois en Algérie, dans la wilaya d'Adrar, soulignant que «l'avenir appartient à l'agriculture saharienne» en Algérie. La valeur de la production agricole nationale s'élève à 35 mds/USD, soit 18 % du produit intérieur brut (PIB), contre plus de 5% pour le secteur industriel, a-t-il indiqué.

Visite de Tebboune en France : Un rendez-vous avec l'histoire

Par ailleurs, et sur le plan international, le Président Tebboune a évoqué sa visite en France prévue fin septembre prochain, en affirmant que sa visite à Paris est toujours d'actualité et «ma rencontre avec le président Macron sera un rendez-vous avec l'histoire, lors duquel nous penserons les choses de façon rationnelle et non émotionnelle », a-t-il indiqué, assurant que « nous sommes, aujourd'hui, dans une phase de refondation des relations » entre les deux pays.

Concernant le bloc maghrébin, Tebboune a précisé que ce dernier vise à relancer l'action maghrébine commune sans exclure aucune partie et à coordonner les efforts en vue d'unifier la voix de ces pays sur de nombreuses questions internationales, sans exclure aucune partie.

Il a «souhaité que cet espace soit une initiative bénéfique pour les pays de la région en rassemblant et en unifiant leurs voix sur les questions qui les concernent, d'autant plus que nous partageons quasiment les mêmes problématiques», a-t-il dit. «Ce bloc n'est dirigé contre aucun autre État et la porte est ouverte aux pays de la région», a-t-il ajouté, jugeant «inacceptable» d'isoler qui que ce soit.

A. R.

Développement local

«Des visites de terrains dans plusieurs wilayas»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a assuré, samedi soir, qu'il poursuivra ses visites de terrain dans les wilayas, dans le cadre du parachèvement de son programme avant la prochaine élection présidentielle, affirmant qu'il était encore trop tôt pour parler de sa candidature. Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias, et en réponse à une question concernant sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre, le président de la République a déclaré : «avant l'heure, ce n'est pas

l'heure". Ce n'est pas encore le moment d'en parler "puisqu'il y a encore un programme à mettre en œuvre et il reste plus de 5 mois" avant le rendez-vous présidentiel, a-t-il soutenu. Le président de la République a, par là même, annoncé qu'il effectuera "des visites de terrain dans les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Tizi Ouzou et probablement Djanel", ajoutant que le programme de ces visites "n'a pas encore été fixé, mais, si Dieu le veut, je m'y rendrai, et d'autres visites dans d'autres wilayas pourraient s'ajouter, à l'instar de Constantine, Batna et Tiaret".

Création de start-up

L'Algérie, un leader en Afrique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, samedi, que la confiance qu'il a placée dans les jeunes avait permis à l'Algérie de devenir un leader dans la création de start-up en Afrique.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, le président de la République a mis en avant la contribution des jeunes algériens à la promotion de l'économie du pays, rappelant qu'il était « le candidat des jeunes » lors de la Présidentielle de 2019.

« J'avais axé mon programme électoral à l'époque sur la société civile et les jeunes, auxquels je me suis engagé à confier le pouvoir, et je poursuis cette démarche car ils constituent la majorité en Algérie », a-t-il dit. Concernant l'expression «Aami Tebboune» (oncle Tebboune) affectée par de nombreux jeunes algériens, le président de la République a dit : «j'ai toujours eu une affection particulière pour la jeunesse de mon pays, et ce surnom reflète la relation paternelle que j'ai avec eux et témoigne du retour de l'Algérie à ses origines».

Stabilité des produits pendant le Ramadhan

Le Président Tebboune se félicite

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que les mesures prises à l'avance récemment par l'État en vue d'assurer les différents produits de consommation avaient permis de garantir la stabilité des prix pendant le mois de Ramadhan, se félicitant de l'adhésion des commerçants et des industriels aux mesures prises à cet effet.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux diffusée samedi, le président de la République a indiqué que les citoyens «affichent de manière générale leur satisfaction de la disponibilité et des prix» des produits, et ce grâce aux mesures prises à l'avance par les pouvoirs publics en vue de réguler le marché des produits de

large consommation, y compris la viande dont le programme d'importation a été lancé quatre mois avant le Ramadhan.

A cela s'ajoutent les initiatives de vente directe, du producteur au consommateur sans intermédiaires, selon le président de la République qui a renouvelé ses remerciements aux représentants des commerçants algériens et au Conseil du renouveau économique algérien (CREA) pour leurs efforts et leur adhésion à la stratégie du ministère du Commerce visant à stabiliser les prix.

Il a également formé le vœu de voir le marché maintenir la même tendance table «tout au long de l'année», faisant état d'une abondance de production de différents produits de consommation, notamment agricoles.

Hydrocarbures

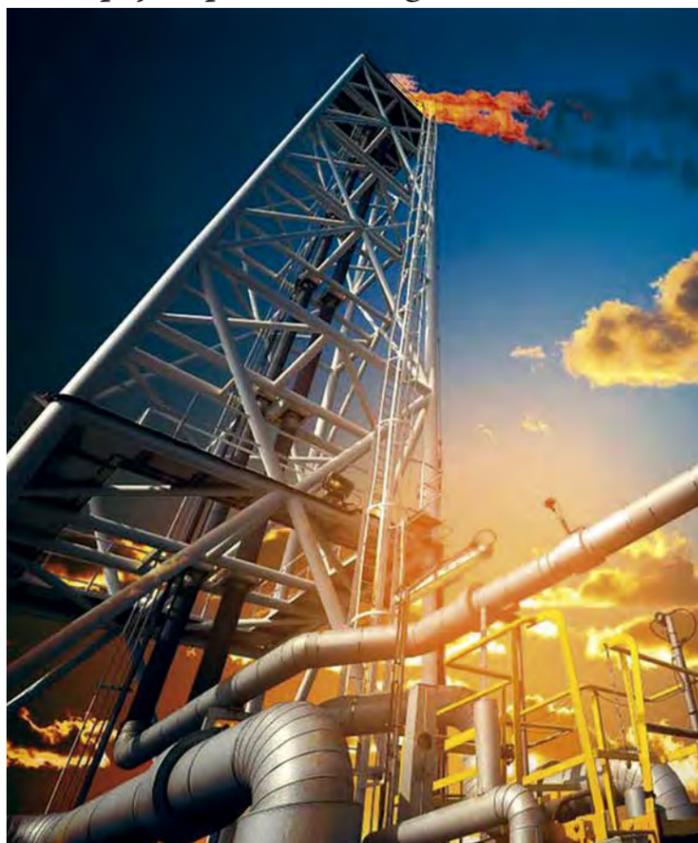
Comment les compagnies nationales ont pu s'imposer à l'international

Les compagnies nationales des hydrocarbures jouent, ces dernières années, un rôle de plus en plus important sur les marchés internationaux, en augmentant, remarquablement, leurs parts de marché dans les domaines du pétrole, du gaz et des industries manufacturières, par rapport aux compagnies internationales, selon une analyse de l'expert international auprès du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), M. Abubakar Jibrin Abbas, cité par APS.

Par Nadia B.

Dans une analyse publiée récemment sur le site du Forum, explique, la même source, le même expert donné un aperçu des développements majeurs des marchés de l'énergie, avançant des données sur les indicateurs de performance opérationnelle et financière des compagnies de pétrole et de gaz durant les deux dernière décennies.

Ces données montrent un "saut qualitatif" en termes de production du gaz naturel par les compagnies nationales de l'énergie, passant de 34 à 58 trillions/m³ de 2000 à 2021. Cette augmentation a permis d'accroître la part du marché des compagnies nationales de 45,5% en 2000, à 46,6% en 2021, avec 60% des réserves mondiales du gaz naturel, ce qui "reflète leur rôle pivot sur la scène internationale de l'énergie". Par ailleurs, les compagnies nationales de l'énergie ont maintenu, deux décennies durant, leur domination sur les réserves de pétrole au niveau international, avec une augmentation de 67% en 2000, à 71% en 2021, selon la lecture de M. Abbas, l'analyste principale des prévisions de l'énergie au Forum des GECF. En analysant les données, l'expert a souligné une augmentation de la production des entreprises natio-



nales de 38,5 millions de barils par jour en 2000 à 47,5 millions de barils en 2021, portant ainsi leur part de marché de 52% en 2000 à 55% en 2010, avant de se stabiliser à 51% en 2021. "Cela met en lumière l'impact durable des entreprises nationales d'énergie sur la scène mondiale de la production de pétrole", a soutenu M. Abbas. L'expert s'est également félicité des investissements réalisés par les entreprises nationales d'énergie dans les industries manufactu-

rières en vue d'augmenter leur part sur le marché des produits énergétiques, ce qui leur avait permis d'assurer une part de marché de 27% en 2021, contre 19% pour les principales entreprises internationales d'énergie, renforçant ainsi leur "capacité à maîtriser la fluctuation des prix et à créer un environnement de travail plus puissant". Dans ce cadre, les données indiquent une courbe ascendante pour la capacité de raffinage des entreprises nationales d'énergie,

qui est passée de 19% en 2000 à 30% en 2021, tandis que les grandes entreprises mondiales n'ont pas réussi à maintenir leur capacité de raffinage au cours de cette période.

Le recours à la technologie de captage carbone recommandé

Evoquant le rôle des entreprises nationales dans la transition énergétique, l'expert a mis en avant l'importance de ces entreprises au vu des réserves énormes qu'elles détiennent, notamment en matière de gaz naturel qui occupera une position stratégique dans les prochaines décennies, en ce sens qu'il présente un double avantage, à savoir répondre aux besoins énergétiques du monde à des prix raisonnables et contribuer à la réalisation des objectifs environnementaux, étant une des sources d'énergie fossile les plus propres. Cependant, les compagnies d'énergie nationales font face au défi consistant à réaliser un équilibre entre l'augmentation de la production du gaz naturel pour assurer une énergie fiable à des prix raisonnables pour un développement mondial inclusif et durable d'une part, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'environnement d'autre part. A cet effet, il a souligné l'importance pour les compagnies d'énergie nationales de

s'orienter vers la technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, car constituant «un moyen efficace en termes de coûts, et partant contribue significativement aux efforts mondiaux visant à en réduire les émissions», prévoyant, dans ce sens, l'apparition d'une industrie élargie pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, une industrie qui sera, selon lui, aussi efficace et importante que l'industrie pétrolière et gazière. L'analyste a souligné qu'en plein débats en cours sur les mutations énergétiques, «les réserves de gaz naturel continuent de jouer un rôle central, le gaz naturel étant le plus propre type de combustibles fossiles, lequel maintient sa place sur le marché grâce à ses nombreux avantages, en tant que matière première pour l'hydrogène, l'ammoniac et autres combustibles électriques et son acceptation par les consommateurs mondiaux d'énergie, en raison de ses faibles émissions polluantes». Il a estimé, dans ce sens, que les compagnies d'énergie nationales "sont prêtes à travers leurs grandes réserves de gaz naturel, de contribuer de manière significative à la production de l'hydrogène, considéré comme étant un élément déterminant pour l'avenir d'une énergie plus durable".

N. B.

Relance de l'investissement

L'importance de mettre en valeur les réformes économiques soulignée

L'importance de mettre en valeur les réformes économiques liées à l'investissement a été recommandée par des experts et journalistes, animateurs d'une rencontre sur les médias nationaux et l'information numérique, comme mécanismes de décollage économique. Cette recommandation ainsi que d'autres ont été formulées samedi soir, consécutivement aux débats organisés le 18 février dernier, dans le cadre de cette rencontre tenue à l'initiative du Centre algérien de prospective économique, de développement des investissements et d'entrepreneuriat (ACEFIDE).

Les recommandations lues par le président de l'ACEFIDE, Akram Zidi, en présence du ministre de la Communi-

cation, Mohamed Laagab et de nombreux représentants de ministères, institutions publiques et instances financières et économiques, ont souligné l'importance de poursuivre les efforts déployés dans la mise en avant, par les spécialistes dans le domaine économique et les partenaires sociaux, des différentes étapes des réformes économiques liées à l'investissement et la promotion des acquis dans ce domaine.

Il s'agit également d'œuvrer pour accentuer les canaux de communication entre les intervenants dans le domaine économique à travers une approche participative claire, outre le renforcement des efforts des pouvoirs publics, par une ressource humaine en mesure de contribuer efficacement dans les

programmes de développement. La promotion de la culture juridique et celle de la consultation auprès des opérateurs économiques a été également recommandée. Les participants à cette rencontre ont aussi appelé à encourager l'émergence d'une presse spécialisée en économie, en mesure de débattre des idées autour des questions économiques et de fournir une information claire qui profite aux acteurs économiques.

Dans le même ordre d'idée, les participants ont relevé l'importance de promouvoir la production audiovisuelle relative au domaine économique et la mise en avant des acquis nationaux à travers des reportages et autres formes de productions. Au cours de cette rencontre, le président de ACEFIDE, a

rappelé que l'Algérie avait opéré un processus de réformes "important" auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, soulignant que ces réformes ont donné lieu à plusieurs lois réformatrices, dont les lois sur l'investissement et sur le foncier économique, outre de nombreuses réformes financières et institutionnelles visant à améliorer le climat d'affaires et à encourager l'investissement. Il a relevé, à cet égard, la nécessaire "intensification des efforts" entre économistes, experts, journalistes, organisations patronales et organismes économiques pour mettre en évidence ces réformes et mettre à jour les informations et les connaissances relatives aux différents secteurs d'activités.

APS

Massacre de Moscou

Le narratif infondé de l'Occident



Par Oleg Nesterenko, Président du CCIE (www.c-cie.eu) (*)

La piste ukrainienne

La mise en cause primaire des autorités ukrainiennes dans l'attentat terroriste qui a eu lieu n'est qu'une piste qui n'exclut aucune autre.

Cette piste est considérée comme probante par les autorités de Moscou et ceci pour des raisons parfaitement tangibles. Non seulement le départ des terroristes, immédiatement après l'exécution de leur acte, était vers l'Ukraine et non pas vers une autre destination, dont la traversée de la frontière russo-ukrainienne qui est une ligne de front est hautement improbable sans une préparation ultérieure et la participation dans « l'exfiltration » de la partie ukrainienne, mais en plus, toute une série d'éléments accompagnant la réalisation de l'actuel attentat terroriste paraissent être différents du modus operandi classique et connu de l'EI.

De même, les attentats qui ne peuvent être interprétés autrement que terroristes selon les lois de la guerre et le code pénal de n'importe quel pays au monde, perpétrés par les représentants des autorités de Kiev depuis 2014 et, surtout, depuis 2022 contre les populations civiles, dont plus d'une centaine de bombardements prémédités des quartiers résidentiels dépourvus de la moindre infrastructure militaire du Donbass, de la région de Belgorod et de la région de Briansk, ainsi que les assassinats et les tentatives d'assassinats contre des personnalités publiques russes avec le mode opératoire propre à des organisations terroristes - ces actes répertoriés par les autorités judiciaires russes ne peuvent pas ne pas être prise en compte lors



de l'évaluation de la « piste ukrainienne » dans les événements du 22 mars.

Les nombreuses déclarations publiques criminelles des hauts responsables ukrainiens, tels que celle de Boudanov, patron de la direction générale des renseignements du ministère de la défense de l'Ukraine : « Nous allons tuer des russes partout dans le monde » et celle de Piotr Vroublevsky, ambassadeur d'Ukraine au Kazakhstan : « Plus nous allons tuer des russes maintenant - moins nos enfants en auront à tuer à l'avenir » - n'aident pas non plus Kiev dans ses affirmations que sa participation dans la tuerie des russes à Moscou est totalement impensable.

Les éléments sur lesquels s'appuie l'Occident collectif pour désigner l'EI comme le seul et unique coupable du crime perpétré sont d'une superficialité flagrante. En mettant de côté les organisations appropriément terroristes, il est à noter que les services de renseignements de la plupart des pays ont l'action « sous faux pavillon » parmi les méthodes de mise en place et de réalisation de leurs projets.

Nulla personne raisonnable, encore moins ayant de l'expertise sur le sujet, ne peut exclure l'hypothèse qu'une partie intéressée par la réalisation d'un acte terroriste, sans pour autant s'afficher, peut aisément trouver et contacter des sympathisants de mouvances islamiques en se faisant passer pour des représentants de « l'Etat Islamique » et en les poussant à commettre des crimes. Guère besoin de mentionner la facilité avec laquelle les réels commanditaires et organisateurs, qui n'ont rien à voir avec l'EI, peuvent fournir aux exécutants un drapeau du groupe islamique et leur demander d'envoyer des photos où ils figureront sur son fond, afin d'assurer « l'alibi » des véritables auteurs. De même pour le tournage vidéo du déroulement de l'action terroriste. Les faire passer, ensuite, au « service de communication » de l'EI est la plus facile des tâches d'un tel « intermédiaire ».

Ceci est sans parler du fait, que parmi tant d'éléments indiquant une importante dissonance entre la version promptement retenue par l'Occident collectif et la réalité, il y a la photo elle-même

avec des terroristes dessus sur fond du drapeau de l'état islamique qui pose un problème. Les prétendus experts occidentaux n'ont même pas fait attention de quelle manière les quatre criminels sur la photo lèvent leur index vers le ciel en signe d'allégeance à l'Etat Islamique. Le « petit » souci, c'est que c'est l'index de la main gauche et non pas de la main droite qu'ils lèvent, en négligeant le fait que pour un musulman digne de ce nom la main gauche est une main, dont l'usage est limité à des actions impures par le prophète Mahomet lui-même. Et c'est bien l'index de la main droite qu'un vrai musulman lève vers le ciel en signe de l'unicité d'Allah.

La stigmatisation des musulmans

Tous ceux qui ont l'habitude de mettre les terroristes islamistes dans le même panier avec l'intégralité du monde musulman ont trouvé dans l'attentat terroriste dans la salle de concert et de spectacles « Crocus City Hall » de Moscou des éléments supplémentaires en faveur de leurs thèses.

Il est important non seulement de leur rappeler que les premières victimes des islamistes radicaux par le monde sont les musulmans, mais également de leur apprendre qu'un des héros de « Crocus » qui a sauvé plus d'une centaine de personnes durant ce funeste événement est un musulman.

Il s'appelle Islam Halilov et ce n'est qu'un garçon de 15 ans. Un écolier ordinaire qui travaillait à temps partiel dans la garde-robe de « Crocus » et qui a fait sortir les gens du bâtiment lors de l'attaque terroriste. Durant l'attaque et les tirs qui ont suivi, au lieu de paniquer et de partir en courant, Islam a guidé les gens vers les bonnes sorties en mettant sa propre vie en danger de mort. Constatant que la foule se dirigeait vers une impasse, l'adolescent a tout pris en main et a commencé à diriger l'évacuation. Il a pu guider les gens hors du passage étroit à travers l'immeuble de bureaux jusqu'à la rue, en prenant le soin d'être le dernier du groupe guidé à quitter les lieux.

Il est à savoir également qu'un grand nombre de soldats de l'armée russe de confession musulmane a directement participé à l'interpellation des terroristes dans la forêt de la région de Briansk, limitrophe de l'Ukraine. Par un concours de circonstances, le propriétaire de « Crocus City Hall », lieu de la tragédie, est également de confession musulmane. Ceci est sans rappeler les faits du mois d'août 2023, quand le tristement célèbre pilote Maxime Kouzminiv - un Russe ethnique - a trahi son pays et a fait assassiner son propre équipage en amenant contre de l'argent l'hélicoptère de l'armée russe du côté ukrainien. L'un des deux membres d'équipage assassiné, copilote Houchbaht Toursounov, un officier et vrai patriote de Russie, était non seulement de confession musulmane, mais en plus de la même origine que les quatre terroristes de « Crocus » - tadjik.

La Fédération de Russie est non seulement un grand pays, mais une grande nation. Nation composée de plus de 190 ethnies originaires du pays, dont près de 60 sont de confession musulmane et qui font sa grande richesse de diversité consolidée au sein d'une seule patrie commune.

Aucune action terroriste ne peut ébranler l'unité de la Fédération. L'effet escompté par les com-

Pour vos reportages photos & vidéo
Vos films d'entreprise et spots publicitaires

Adressez-vous à Salya.com
salyacomdz@gmail.com ✉
www.salya-dz.com @
Tel: 0661.23.86.86

Salya.com
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

L'aquaculture intégrée à l'agriculture à El Tarf L'autre outil d'amélioration de la productivité

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture s'efforce, dans la wilaya d'El Tarf, d'encourager et de développer les investissements dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture qui permet l'augmentation autant de la production aquacole qu'agricole.



Nos services misent sur la diffusion de la culture de l'aquaculture intégrée dans les rangs des agriculteurs, à travers la conclusion de conventions et la conduite de campagnes de sensibilisation pour les amener à investir dans ce domaine, ainsi que dans les rangs des citoyens pour les encourager à la consommation de poissons d'eau douce dont les vertus sont indéniables", a indiqué le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Amar Zouaoui El Ayeche, dans une déclaration à l'APS.

Selon le même responsable, 600 agriculteurs ont été formés, dans la wilaya d'El Tarf, en matière d'aquaculture intégrée à l'agriculture, au niveau de l'École de formation technique de la pêche et de l'aquaculture d'El Kala, du Centre de formation professionnelle de la même ville et de l'Institut spécialisé de formation professionnelle de la commune de Bouhadjar, sous la supervision de spécialistes et de professeurs du domaine. Il a souligné, dans ce contexte, que la formation des agriculteurs "s'inscrit dans le cadre d'un programme arrêté par la tutelle pour relancer l'activité aquacole, en particulier le tilapia rouge, et l'intégrer dans le secteur agricole, ce qui lui confèrera une valeur ajoutée, créera des emplois, augmentera la capacité de production aquacole et répondra aux be-

soins du marché à des prix raisonnables, avec possibilité d'exporter compte tenu des énormes capacités de la wilaya d'El Tarf".

Il a ajouté que ses services s'activaient, en coordination avec plusieurs autres secteurs concernés, pour cibler les agriculteurs désirant investir dans ce domaine et disposant des plans d'eau d'une capacité minimale de 1.000 m³.

Le même responsable, rappelant que l'utilisation pour l'irrigation de l'eau servant à l'aquaculture, riche en matière organique, permet une augmentation importante de la productivité en matière d'agriculture et de pisciculture, a fait part de la menée d'expériences pilotes avec 13 agriculteurs, dûment formés aux techniques permettant la survie et la reproduction des poissons dans les bassins d'irrigation, ponctuées par une totale réussite de leurs projets liés à l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

S'agissant du volume de production, M. Zouaoui El Ayeche a affirmé qu'il était "parfaitement possible d'atteindre une production de 20 à 35 tonnes de poissons d'eau douce par an".

L'aquaculture intégrée à l'agriculture pour améliorer les capacités de production de plusieurs filières agricoles de l'Etat

Le chef du service de la vulgarisation agricole à la Direction des services agricoles, Chemseddine Mokdiche, a indiqué, pour sa part, que des "expériences scientifiques ont démontré que la pratique de l'activité aquacole dans les bassins d'irrigation améliore les capacités de production de nombreuses filières agricoles et augmente leur productivité de 20 pour cent".

Affirmant que l'eau utilisée pour l'aquaculture est "riche en nutriments nécessaires à la croissance des cultures agri-

coles", il a souligné que les résultats obtenus sur le terrain, après l'exploitation de cette eau pour l'irrigation agricole, a eu "un impact éminemment positif en matière de productivité de nombreuses filières agricoles où la qualité du produit cultivé s'est notablement améliorée, en particulier dans des fermes exploitées dans les communes de Ben M'hidi, de Besbas et de Dréan".

Les services agricoles de la wilaya "travaillent en coordination avec le secteur de la pêche et de l'aquaculture, ainsi qu'avec les établissements de formation professionnelle, la Chambre de la pêche et la Chambre de l'agriculture pour former les agriculteurs et leur fournir des informations techniques afin de les encourager à investir dans ce secteur lucratif", a encore souligné M. Mokdiche, faisant part de la poursuite des campagnes de sensibilisation et d'orientation auprès des agriculteurs pour

attirer le plus grand nombre possible vers l'intégration de l'activité aquacole à l'activité agricole habituelle.

De son côté, le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'El Tarf, Saci Abadlia, a salué les efforts de l'Etat qui apporte un précieux appui technique à travers la vulgarisation agricole, dans sa partie liée à l'aquaculture. Il a également salué l'intensification de la formation et l'accompagnement des aquaculteurs, rappelant les expériences de certains agriculteurs qui, grâce à l'aquaculture intégrée à l'agriculture, ont vu leurs rendements augmenter considérablement du fait de l'irrigation de leurs cultures avec l'eau de bassins d'élevage de poisson, en plus d'une nette amélioration de la qualité de leurs produits.

Nabil Zouidi, agriculteur pratiquant l'aquaculture intégrée dans la commune de Ben M'hidi (ouest de la wilaya), et qui irrigue ses plantations d'agrumes avec l'eau des bassins d'élevage, a déclaré que le rendement était "meilleur, et de loin", et que "la qualité de ses produits s'en est trouvée considérablement améliorée". Pour sa part, le jeune Mohamed Messaï, jeune investisseur dans le même domaine, dans la commune de Besbas, a affirmé pratiquer cette activité depuis trois ans dans un bassin d'une capacité d'environ 1.000 mètres carrés et d'une profondeur de 4 m, et qu'il est prêt à étendre son activité après avoir obtenu des résultats "très positifs".

Ce jeune opérateur s'emploie à fournir un soutien aux agriculteurs souhaitant introduire l'aquaculture dans leurs exploitations agricoles afin qu'ils puissent irriguer avec l'eau des bassins d'élevage, ce qui leur permettra de "se passer définitivement" des engrais chimiques.

APS

Avant la prochaine élection présidentielle Le président de la République assure qu'il poursuivra ses visites dans les wilayas

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a assuré, samedi soir, qu'il poursuivra ses visites de terrain dans les wilayas, dans le cadre du parachèvement de son programme avant la prochaine élection présidentielle, affirmant qu'il était encore trop tôt pour parler de sa candidature. Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias, et en ré-

ponse à une question concernant sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre, le président de la République a déclaré : "avant l'heure, c'est pas l'heure". Ce n'est pas encore le moment d'en parler "puisque il y a encore un programme à mettre en œuvre et il reste plus de 5 mois" avant le rendez-vous présidentiel, a-t-il soutenu.

Le président de la République a, par là même, annoncé qu'il effectuera "des visites de terrain dans les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Tizi-Ouzou et probablement Djanet", ajoutant que le programme de ces visites "n'a pas encore été fixé, mais, si Dieu le veut, je m'y rendrai, et d'autres visites dans d'autres wilayas pourraient s'ajouter, à l'instar de Constantine, Batna et Tiaret".

Stella Assange : «Si Assange est extradé, il sera coupable avant même d'avoir été jugé»

Un bref répit pour Julian Assange ? Le journaliste australien est autorisé à faire appel de son extradition vers les États-Unis par la Haute cour de Londres. Mais le jugement final n'est pas de nature à rassurer son équipe juridique. Sur les neuf motifs présentés contre son extradition, seuls trois ont été retenus. La cour demande des « assurances » aux États-Unis, notamment la garantie qu'il échappera à la peine capitale – si elles sont fournies, Assange pourrait être extradé dans trois semaines. En outre, elle écarte les projets d'assassinat et de kidnapping élaborés par la CIA à son encontre comme des pièces non pertinentes au dossier (sous le prétexte que s'il était extradé, ces risques disparaîtraient). Si l'extradition de Julian Assange devait aboutir, il serait privé de tout moyen de défense. Sous la coupe de l'espionage act, il encourt 175 ans de prison ; comme il n'est pas citoyen américain, il ne bénéficie pas même de la mince protection qu'offre le premier amendement de la Constitution.

Nous retranscrivons ici l'intervention de Stella Assange, avocate et compagne de Julian Assange, lors d'une conférence en juin 2021 à l'Université Paris 2, à l'invitation de plusieurs associations. Elle appelle le gouvernement français à soutenir la libération d'Assange, au nom des services que lui a rendu Wikileaks – qui a notamment révélé les pratiques d'espionnage des agences américaines en France. Cette conférence s'est déroulée en compagnie d'Antoine Vey, avocat de Wikileaks, et a été modérée par Vincent Ortiz, rédacteur en chef adjoint du Vent Se Lève. La cour en charge du cas Assange aux États-Unis est localisée dans la ville d'Alexandria en Virginie. Pourquoi à Alexandria ? Parce que toutes les agences de renseignement y ont leur quartier général. Cette cour se trouve à moins de 30 kilomètres du quartier général de la CIA. C'est essentiellement une cour de sécurité nationale. Aucune personne accusée d'avoir violé la sécurité nationale du pays n'y a jamais gagné un seul procès.

UN PROCÈS DONT L'ISSUE EST CONNUE D'AVANCE

Accusé au nom de l'espionage act, qui a une portée très large, Julian Assange n'aurait aucun moyen de se défendre [ndlr : voté en 1917, l'espionage act avait pour but de combattre les opposants à la politique étrangère des États-Unis, dans un contexte de guerre. Sa compatibilité avec le premier amendement a fait l'objet de nombreux débats]. Il ne pourrait parler ni des motifs de publication des documents, ni de leur contenu. Tous ces arguments seraient hors de propos : on a affaire à une infraction de responsabilité absolue. « Avez-vous reçu ces documents ? Oui. Possédez-vous ces documents ? Oui. Avez-vous publié ces documents ? Oui » : avec l'espionage act, il est coupable avant même d'avoir été jugé. Et il risque une peine de 175 ans de prison. Pour couronner le tout, du fait qu'il ne soit pas Américain, Julian Assange ne serait pas protégé par le premier amendement – que l'espionage act rend de toutes manières caduc. Il ne pourrait pas l'invoquer en sa faveur. Aucune personne non-Américaine extradée aux États-Unis ne possède de droits relatifs à la liberté de la presse s'il tombe sous le coup de

l'espionage act. Comment organiserions-nous sa défense s'il était extradé ? Je n'en sais rien. Il n'y aurait aucune défense à monter.

L'AFFAIRE ASSANGE CRÉE UN PRÉCÉDENT

La persécution d'Assange menace la pérennité d'un ordre mondial basé sur le droit international. Le rapporteur spécial des Nations-Unies sur la torture, Nils Melzer, a été très clair. Il a mené une enquête et a conclu au fait qu'Assange a été confronté à de la torture psychologique. Le groupe de travail de l'ONU sur les détentions arbitraires a rendu un rapport en 2016 concluant au fait que Julian Assange était illégalement détenu dans l'ambassade d'Équateur. De nombreuses autres personnalités de l'ONU ont rendu des conclusions similaires et appelé à la fin de sa persécution.

Que les États-Unis et le Royaume-Uni montrent un tel mépris pour les Nations-Unies menace l'intégrité d'un système international basé sur les Droits de l'homme.

Observez ce qui s'est produit en Biélorussie [ndlr : en mai 2021, un avion était détourné sur ordre du gouvernement d'Alexandre Loukachenko, visant à l'arrestation d'un opposant biélorusse]. C'est la conséquence lointaine d'une fracturation de l'ordre internationale à laquelle ont contribué les États-Unis. En 2013, ils avaient ordonné l'interception de l'avion d'Evo Morales, président bolivien [ndlr : voyageant de Russie vers la Bolivie, l'ex-président Evo Morales s'était vu refuser une escale en France, en Italie ou en Espagne. Une rumeur voulait qu'Edward Snowden ait été à bord de son avion, et accepter qu'il fasse escale dans ces pays aurait été un signe de défiance à l'égard des États-Unis]. Ce faisant, ils ont institué une norme qui est à présent prise pour référence par d'autres.

De même, l'affaire Assange crée un précédent. Observez la manière dont le premier ministre chinois et le président d'Azerbaïdjan utilisent ce cas pour justifier leur violation des droits de l'homme – puisque le monde entier les viole, pourquoi se priver ? [ndlr : dans une interview avec une journaliste britannique devenue virale, le président azéri avait répondu à une question concernant la liberté d'expression dans son pays en évoquant l'affaire Assange]. Les gouvernements non-occidentaux

voient dans le cas Assange un blanc-seing pour justifier leurs pratiques répressives à l'égard des journalistes.

Le système américain offre des garanties particulièrement fortes concernant la liberté de la presse en comparaison du reste du monde. Le premier amendement est l'équivalent d'un étalon-or pour la liberté de la presse et d'expression. Avec cette mise en accusation, le premier amendement serait mis en danger. Cela aurait un impact profond sur la culture politique des États-Unis et du monde occidental – si une telle chose se produit aux États-Unis, d'autres suivront.

UN JOURNALISTE FACE AU DURCISSEMENT DE L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE

Julian Assange est persécuté parce qu'il a dénoncé des crimes. Il ne faut pas avoir peur de parler de persécution politique. Si vous enlevez les drapeaux des pays concernés, que vous transposiez le cas Assange dans d'autres pays, tout le monde emploierait ces mots : prisonnier d'opinion, prisonnier politique, prisonnier pour avoir dénoncé des crimes d'État, etc.

Revenons sur le contexte de sa mise en accusation.

Les États-Unis ont lancé une enquête sur Julian Assange en 2010, suite aux publications de Wikileaks relatifs aux États-Unis. Il faut rappeler leur nature : ces documents concernent la guerre en Irak, la guerre en Afghanistan, ou le fonctionnement de Guantanamo. D'autres révèlent le contenu des câbles du Département d'État. D'autres encore concernent les règles d'engagement, c'est-à-dire relatives à l'emploi de la force armée dans des théâtres de guerre. Ces documents sont la preuve vivante de crimes commis par l'armée américaine.

L'administration Obama a enquêté : un grand jury a été formé, une équipe d'investigation a été mise en place, ainsi qu'une task force dédiée à Wikileaks constituée de centaines de personnes. Après la mise en accusation de Chelsea Manning, condamnée à 39 ans de prison pour avoir été la source de Wikileaks, l'administration Obama, ayant examiné le résultat de ses enquêtes, en a conclu qu'Assange agissait de manière totalement conforme à n'importe quel acteur journalistique. C'est la raison pour laquelle ils ont laissé tomber

l'accusation: aucune charge concluante ne pouvait être soulevée contre lui.

Que s'est-il passé sous l'administration Trump ? Des relations hostiles se sont développées entre la presse et l'administration Trump. Celle-ci voyait dans l'arme judiciaire le moyen de limiter le pouvoir de la presse. Dans le même temps, Wikileaks publiait Bolt 7, des documents secrets à propos de la CIA, qui constitue la plus grande fuite de l'histoire de l'institution. Alors que Trump entrait dans le bureau ovale, Mike Pompeo était nommé directeur de la CIA. Il a prononcé un discours annonçant qu'il allait réduire Wikileaks au silence. Mike Pompeo est par la suite devenu secrétaire d'État, tandis que le Département de la justice subissait l'influence de la CIA et de la Maison blanche. Il a été l'objet de pressions visant à aboutir à la mise en accusation de Wikileaks. Voilà la signification de cette mise en accusation.

L'ÉTAT AMÉRICAIN, PRISONNIER DE SES AGENCES DE RENSEIGNEMENT ?

Joe Biden fait face à un choix politique. Aucun État n'est monolithique. Il y a des contradictions au sein même de l'État américain, de ses ministères, de ses agences. Lorsqu'Assange a été mis en accusation, plusieurs procureurs du Department of Justice ont demandé à être relevés de leurs fonctions parce qu'ils ne l'approuvaient pas. Des acteurs clefs au sein de l'État américain se sont opposés et s'opposent à la mise en accusation d'Assange. Certains le font au nom de motifs politiques. D'autres – ce fut le cas de Barack Obama – sont effrayés par les conséquences à long terme que pourrait avoir la mise en accusation d'Assange. D'autres enfin, au sein du secteur de l'espionnage et de la sécurité nationale, sont au contraire farouchement en faveur de son incarcération – en partie parce que Julian Assange a dénoncé les méthodes de la CIA et des agences de renseignement. Rappelez-vous des révélations récentes, selon lesquelles les services secrets du Danemark coopéraient avec la CIA pour espionner les chefs d'État européens... et même leur propre gouvernement ! Elles disent assez du pouvoir de ces agences. Souvenez-vous des révélations de Wikileaks, qui nous ont appris que la NSA espionnait directe-

ment espionné Nicolas Sarkozy, Jacques Chirac et François Hollande. À l'époque, les États-Unis se sont excusés auprès de François Hollande et ont promis de ne pas recommencer... Mais en 2017, Wikileaks a publié de nouveaux documents, établissant que la CIA avait infiltré les principaux partis politiques français – pas seulement à l'aide de piratages, mais avec des agents humains. Des espions américains ont littéralement infiltré les partis politiques français. Avec de telles révélations, ces agences ne peuvent qu'être hostiles à Wikileaks. Bien sûr, l'État américain n'est pas seulement constitué de ces agences. Les valeurs démocratiques et l'idéal de séparation des pouvoirs sont également des valeurs profondément ancrées. Aujourd'hui, cependant, les agences de renseignement ont la main haute. Elles sont parvenues à instrumentaliser et à politiser la loi afin de persécuter un journaliste qui a mis à nu leurs pratiques.

« C'EST À PARIS QUE JULIAN ASSANGE A FONDÉ WIKILEAKS ; LA FRANCE DOIT AGIR POUR SA LIBÉRATION »

La solution la plus optimiste que l'on pourrait envisager serait un abandon pur et simple des poursuites sur ordre de Joe Biden. Ce n'est pas impensable, car il y a un immense mouvement de pression aux États-Unis au sein des organisations journalistiques et de défense des Droits de l'homme. Ce serait un retour à la politique d'Obama, visant à ne pas criminaliser les journalistes et le journalisme.

La France pourrait agir. Elle pourrait faire quelque chose de très simple – et aucun cas suffisant, mais immédiatement réalisable – : envoyer des observateurs internationaux aux audiences du procès d'extradition. L'Allemagne le fait, ainsi que le Parlement européen. Envoyer des observateurs internationaux enverrait un signal aux États-Unis et au Royaume-Uni. L'affaire Assange concerne la liberté de la presse et le droit de savoir du public. En France, elle concerne les droits de l'homme, la démocratie et la souveraineté. Julian Assange a vécu en France pendant trois ans. C'est dans ce pays qu'il a fondé Wikileaks. La France, pays leader en Europe, devrait agir en activant tous les leviers possibles pour la libération de Julian Assange.

Les « kargo » d'Istanbul L'autre facette de la Turquie-Afrique

Reportage · Les Turcs éliront leurs maires ce 31 mars. À Istanbul, où la campagne électorale se joue sur le terrain du nationalisme, les Africains venus faire du business sont malmenés. Ces dernières années, nombre d'entre eux s'y sont installés, et se sont fait une place dans le commerce à la valise et dans les sociétés de transport de marchandises appelées « kargo ».

Par **ELISA DOMINGUES DOS SANTOS**

quelques encablures de l'esplanade des mosquées de Sultanahmet et du Grand Bazar d'Istanbul, où se pressent les touristes des quatre coins du monde, le capitalisme mondialisé bat son plein. Tentaculaire, la capitale économique de la Turquie s'est développée de part et d'autre du Bosphore, le détroit le plus urbanisé de la planète. Un balai mensuel de 3 000 porte-conteneurs en moyenne traverse cette étroite gorge (Boğaz, nom donné au Bosphore en turc) reliant la mer Noire à la mer de Marmara, sous les yeux de plus de 16 millions d'habitants.

En marge de ces échanges, de nombreuses personnes exilées ont réussi à se faire une place dans un commerce plus informel : il s'agit du commerce à la valise, dit « bavul ticareti », qui désigne l'achat de marchandises à Istanbul par des étrangers qui les revendent ensuite au détail ou en semi-gros dans leurs pays d'origine. Le quartier de Laleli-Yenikapı est le cœur battant de cette activité. Là, des camions de livraison klaxonnent des hommes à pied qui tirent de grands diables. Des marchandises emballées s'empilent plus haut que leurs têtes. Ces travailleurs transportent des colis depuis les boutiques jusqu'aux dépôts de sociétés de transport spécialisées, qui les achemineront via des porte-conteneurs dans le monde entier. Ces dernières sont appelées « kargo ».

Pratiqué par des Maghrébins dans les années 1970, puis par des Russes et des Européens de l'Est à partir des années 1990, le commerce à la valise a trouvé dernièrement de nouvelles adresses d'expédition en Afrique subsaharienne, où manquent les industries manufacturières. Les kargo africaines ont fait leur trou dans ce paysage commercial animé et bruyant de la Corne d'Or. Des drapeaux sénégalais, gambiens, kényans ou encore éthiopiens habitent les devantures des bureaux d'exportation, intercalés entre les semi-grossistes, les auberges pour « touristes-acheteurs » et les restaurants de börek. Au cœur de ces réseaux commerciaux transnationaux, des Africains jouent le rôle d'intermédiaires entre acheteurs compatriotes et vendeurs turcs. Par leur existence et leurs activités commerciales, ils participent concrètement et quotidiennement aux circulations transrégionales humaines, matérielles et de savoirs entre la Turquie et les pays africains.

PARTIS EN TURQUIE POUR « SE CHERCHER »

Difficile à chiffrer, cette percée n'est pas tout à fait le fruit du hasard. L'augmentation des migrations d'Africains subsahariens en Turquie s'inscrit dans le sillage d'une politique de rapprochement entre la Turquie et le continent lancée en 2003. Initiée par le gouvernement islamo-conservateur du Parti de la justice et du développement (Adalet ve Kalkınma Partisi, AKP), arrivé au pouvoir en 2002, cette ouverture doit se lire au regard d'une stratégie d'extraversion plus générale, portée par la doctrine de la « Profondeur stratégique » (« Stratejik Derinlik »). Théorisée par Ahmet Davutoğlu (ministre des Affaires étrangères de 2009 à 2014, puis Premier ministre de 2014 à 2016), elle vise à projeter économiquement et diplomatiquement la Turquie dans son environne-

ment extérieur.

Le volume des échanges est ainsi passé de 5 milliards de dollars en 2002 à 31 milliards en 2023 (chiffres intégrant l'ensemble du continent). Sur la même période, le nombre de représentations diplomatiques turques en Afrique a quadruplé, pour atteindre 44 à ce jour. Sur le continent, on trouve désormais des organisations turques dans tous les secteurs d'activités, qui vont de la coopération culturelle et religieuse (construction de mosquées) à l'éducation (écoles turques, programmes de bourses) et la santé (construction d'hôpitaux, opérations de la cataracte), ou encore de l'énergie ou des grands projets d'infrastructures urbaines (stade Abdoulaye-Wade à Dakar, au Sénégal, port de Mogadiscio, en Somalie...), jusqu'à investir plus récemment le secteur de la sécurité (formation en matière de défense, vente d'armement). On entre également difficilement dans un supermarché en Afrique sans y trouver les marques Ülker ou Eti, sans parler de la Turkish Airlines, qui dessert plus de soixante destinations sur le continent. C'est notamment grâce à cette connexion au continent que le commerce à la valise africaine a pu se développer à Istanbul.

Il est alimenté par des Africains qui ont rejoint la Turquie pour « se chercher », comme le présente Mohamadou, un Sénégalais quadragénaire arrivé à Istanbul il y a une petite dizaine d'années. « Mais on ne s'est pas trouvé, la vie est dure ici », poursuit-il. La majeure partie d'entre eux raconte que la Turquie est un choix par défaut, après avoir essuyé de nombreux échecs pour obtenir un visa pour l'Europe ou l'Amérique du Nord. Généralement, ils ont été aidés par un cousin ou une connaissance déjà passé par la Turquie, venu étudier dans le cadre d'une bourse universitaire proposée par l'État turc ou pour faire du business. « On est tous là pour le business », confie Ayoub, un étudiant burkinabé.

« VITE, VITE, TRAVAILLE VITE »

Lorsqu'on entre au Demirözü, un centre commercial du quartier de Laleli installé sur plusieurs étages, on pénètre dans ce curieux écosystème d'extraversion à la turque. Aux sous-sols sont installés des ateliers de couture, témoins du dynamisme de l'industrie textile turque, où s'entassent des tonnes de rouleaux de tissus. Aux étages supérieurs, ce sont des boutiques de prêt-à-porter et d'accessoires tenues par des Turcs et des Syriens. Entre eux, trois étages de locaux de kargo principalement africaines (majoritairement sénégalaises) et centre-asiatiques. « Quand je suis arrivé, en 2012, il y avait trois kargo africaines, aujourd'hui il y en a une quinzaine », explique Mohamadou. Assis à son bureau, il n'a pas quitté son manteau, ni son téléphone sur lequel il alterne entre gestion « des affaires » et nouvelles du pays où l'actualité politique sénégalaise ne lui inspire rien de bon.

Moussa, lui, a « duré » ici. Il fait ses comptes sur un coin de carnet, puis passe un coup de fil à l'un de ses partenaires. « Je viens de recalculer, ça fait 700 mon frère... Oui en dollars c'est mieux, à tout à l'heure », dit-il dans un turc assez fluide. S'il reste vague sur sa trajectoire en Turquie, d'autres sont plus bavards que lui. C'est le cas de Amadou.

Avant de transporter les marchandises à l'aide de son diable, ce Sénégal-Malien travaillait au



« çabuk », des ateliers de confection. Il a trouvé ce travail sur un groupe Facebook en arrivant en Turquie. « Çabuk » signifie « vite ». C'est un des premiers mots turcs que les travailleurs africains apprennent. « «Vite, vite, travaille vite», les patrons te disent ça toute la journée, explique Amadou. C'est très mal payé et épuisant. Au moins, là, je suis dehors. » D'autres ont commencé en tant que vendeurs ambulants, de montres et de parfums. C'est le cas de Yamar, un Sénégalais qui est maintenant dans le kargo mais qui a aussi une boutique en ligne.

CONCURRENCE ET CRISE ÉCONOMIQUE

Avec l'essor des technologies et des réseaux sociaux, les acheteurs n'ont même plus besoin de se déplacer. Yamar est assis sur un tabouret dans le fond de sa boutique, derrière deux étroites allées de portants qui flanchent sous le poids de vêtements bariolés. Il montre sur sa boucle d'un réseau social: « Tu vois là, je poste les articles que j'ai, j'indique les tailles disponibles et les prix. C'est fixe et en dollars. Les clients m'écrivent ce qu'elles veulent. C'est dix articles minimum pour faire partir en kargo. Ensuite je pèse. C'est 6 euros le kilo. Puis on me paye par MoneyGram ou Western Union [deux sociétés de transfert d'argent, NDLR] ». Pour l'expédition, il utilise les services de Teranga Cargo, installé au sous-sol de la boutique. Il a dû s'associer avec une Turque pour bénéficier de sa licence d'exportation. À Dakar, il y a un grand dépôt où il fait envoyer les marchandises en plus ou moins grandes quantités, qui se retrouvent ensuite sur les marchés vendus trois ou quatre fois plus cher.

Les travailleurs des kargo proposent également des services d'intermédiaires, de courtoage et de traduction. Dans le kargo où travaille Mohamadou, leur spécialité c'est l'ameublement. Il termine de manger son thiéboudiène et explique : « Quand un acheteur nous contacte, on organise tout pour lui. On réserve l'hôtel, son transfert de l'aéroport, et on l'accompagne au showroom de nos partenaires. S'il achète, on prend notre commission. Après, on organise toute la logistique du transport. »

Le travail d'intermédiaire au kargo est vécu

comme le début d'un accomplissement. C'est par le réseau qu'ils parviennent à s'y faire une place. Toutefois, tous espèrent pouvoir retourner au pays pour y poursuivre le business avec la Turquie, d'autant plus que leurs conditions de travail et de vie se dégradent. Devant le bureau-kargo pour lequel il travaille, Ibrahim, Sénégalais lui aussi, attend. « En 2012, 2013, les affaires marchaient bien, explique-t-il. Maintenant, pour faire de l'argent c'est dur. Pendant le Covid aussi ça marchait bien, parce que la Chine n'exportait plus, il y avait moins de compétition. Maintenant que la Chine a rouvert, c'est plus compliqué. » À la concurrence s'ajoutent la crise économique aiguë en Turquie et la dévaluation de la livre turque. « En 2012, 1 TL [0,03 euro environ, NDLR] c'était 325 FCFA, aujourd'hui c'est 18 ! », déplore Ibrahim. Toutefois, le resserrement de la politique d'immigration demeure l'écueil le plus difficile.

DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

Depuis un an, les conditions d'obtention de l'ikamet (« résidence » en turc) se sont durcies, tandis que les contrôles et les expulsions ont augmenté. Mohamadou a été obligé de démissionner à Beylikdüzü, un quartier plus périphérique d'Istanbul, éligible à l'obtention de la résidence en Turquie2, situé à plus d'une heure et demie de transport de Laleli. En amont du scrutin général de mai 2023, des mesures restrictives avaient été mises en place par le pouvoir, tandis que la campagne électorale se déroulait principalement sur le terrain rance de l'ultranationalisme. « Ils virent tout le monde, les Afghans, les Syriens, les Africains, poursuit Mohamadou. Nos amis turcs disent qu'après les municipales [qui auront lieu le 31 mars 2024, voir encadré, NDLR], ça va revenir

à la normale... Inchallah ! Mais ils disaient déjà ça l'année dernière pour les présidentielles. » C'est une autre facette du rapprochement turco-africain que donnent à voir les trajectoires et les expériences des Africains d'Istanbul. Celle des gagnants partiels, d'individus qui, motivés par des ambitions entrepreneuriales, se sont engagés dans le projet migratoire. Peu intégrés à la société turque, ils se retrouvent piégés dans sa dérive ultranationaliste. Il est 16 h 30, et Mohamadou ferme le bureau. Rien ne semble s'être conclu aujourd'hui. En tournant la clé dans la serrure, il pense à ce que les Turcs font au Sénégal et lâche, las : « Nous on vient pour se chercher, eux viennent pour investir, le monde est ainsi fait ! »

À ISTANBUL, UN SCRUTIN À DIMENSION NATIONALE

Le 31 mars 2024, les Turcs éliront leurs maires. Ce scrutin municipal vient clore une séquence électorale particulièrement tendue qui a débuté l'année passée : lors des élections générales de mai 2023, Recep Tayyip Erdoğan, mis en ballottage, a finalement été confirmé à la tête du pays, tandis que son parti et ses alliés de l'aile ultranationaliste sont parvenus à renforcer leurs positions à la Grande Assemblée.

À Istanbul, le scrutin municipal a pris une dimension nationale. Le maire sortant du camp de l'opposition, Ekrem İmamoğlu, empêché de se présenter aux élections générales de l'an dernier, affrontera Murat Kurum, un candidat peu connu mais désigné par le véritable adversaire d'İmamoğlu, Recep Tayyip Erdoğan, qui a été maire d'Istanbul de 1994 à 1998 et qui compte bien récupérer les rênes de la mégapole. Sur fond d'une crise économique rampante, la campagne des municipales s'est déroulée sur le terrain du nationalisme. Malmenés durant cette séquence politique, les étrangers venus trouver un avenir meilleur en Turquie espèrent que ces crispations se détendront après ce scrutin. Dans la capitale économique, où vit le plus grand nombre d'entre eux, beaucoup d'étrangers préférèrent ne plus sortir de chez eux, harcelés par les contrôles à répétition.

Orient XXI

L'histoire comme arme de guerre

Par **Benoît Bréville**

C'est comme le jeu des sept différences, mais à l'envers. Plutôt que de chercher des dissemblances sur deux dessins presque identiques, il faut repérer des points communs sur des images disparates, mais qui comportent tant de détails qu'on peut toujours y trouver certaines similitudes. Les temps de guerre se prêtent particulièrement à l'exercice. Commentateurs et décideurs traquent alors dans le passé tout événement qui pourrait, de quelque façon que ce soit, s'apparenter à la situation contemporaine.

Depuis deux ans, la guerre en Ukraine a pu être comparée au premier conflit mondial, au prétexte qu'elle se déroulait aussi dans des tranchées boueuses ; à la crise des missiles de Cuba (octobre 1962), qui menaçait également l'humanité d'un holocauste nucléaire ; à toutes les interventions extérieures de l'URSS (Berlin en 1953, Budapest en 1956, Prague en 1968, Kaboul en 1979) ; à la guerre Iran-Irak entre deux États voisins (1980-1988) ; à celle du Kosovo qui cherchait à se dégager de l'emprise de la Serbie... M. Volodymyr Zelensky, avec ses communicants, excelle à ce petit jeu. Famine de 1933, Grande Terreur stalinienne, conflits en Afghanistan, en Tchétchénie ou en Syrie, et même accident de Tchernobyl : toute tragédie historique lui fait penser à l'invasion de son pays. Le président ukrainien sait même adapter ses références à son auditoire. Devant le Congrès américain, il évoque les attaques de Pearl Harbor et du 11-Septembre. Face aux députés belges, il cite la bataille d'Ypres. À Madrid, c'est la guerre civile espagnole, le massacre de Guernica ; et en République tchèque, le « printemps de Prague » (1).

Plus l'événement est dramatique, plus l'analogie est efficace, prompt à susciter l'empathie pour mieux emporter l'adhésion. Aussi la seconde guerre mondiale figure-t-elle logiquement en tête des références. M. Vladimir Poutine ne jure que par la « grande guerre patriotique » ; tous ses ennemis sont des « nazis ». Mais le président russe se trouve lui-même comparé à Adolf Hitler, Marioupol à Stalingrad, l'annexion de la Crimée à celle des Sudètes... Avec la sempiternelle référence aux accords de Munich de septembre 1938, quand la France et le Royaume-Uni s'entendaient avec l'Allemagne nazie pour abandonner au IIIe Reich cette région de Tchécoslovaquie dans l'espoir de freiner ses appétits expansionnistes. Devenu synonyme de lâcheté et de trahison, l'épisode sert depuis lors à disqualifier les défenseurs de l'« apaisement », du moindre compromis face à l'escalade guerrière — ceux qui s'opposèrent à l'intervention franco-britannique de Suez en 1956, à la guerre du Vietnam dans les années 1960, à celle du Golfe en 1990-1991... Même le général Charles de Gaulle fut traité de munihois pour avoir signé les accords d'Évian, qui mirent fin aux combats en Algérie.

Cette avalanche d'analogies n'a pas seulement un effet rhétorique. Le choix des comparaisons pèse parfois sur les décisions stratégiques elles-mêmes. Le politiste Yuen Foong Khong a ainsi montré combien le souvenir de Munich imprégnait la pensée des dirigeants politiques américains lors de la guerre du Vietnam ; non pas seulement leurs discours, mais aussi leurs réflexions, leurs débats, au point de justifier à leurs yeux la nécessité d'une intervention militaire. S'ils avaient songé à l'expérience française en Indochine dans les années 1950 et à la défaite de Dien Bien Phu, remarque le chercheur, ils auraient peut-être perçu ce pays comme imparable, ce qui les aurait conduits à une plus grande prudence. Mais « les dirigeants politiques sont de piètres historiens, écrit-il (...) Leur répertoire de parallèles historiques est restreint, si bien qu'ils choisissent et appli-

quent les mauvaises analogies » (2).

La référence à Munich a une pertinence inversement proportionnelle à son omniprésence dans le débat public. Notamment pour ce qui concerne l'Ukraine. Certes, une guerre d'invasion touche à nouveau l'Europe. Mais au-delà de ce trait commun, tout diffère. Les forces en présence d'abord : l'Allemagne nazie disposait d'une puissance militaire autrement menaçante que la Russie contemporaine, capable de conquérir en quelques mois la Tchécoslovaquie, la Pologne, les Pays-Bas, la Belgique et la France (entre autres). De leur côté, les troupes de M. Poutine n'ont pas réussi à prendre Kiev après deux ans de combat, et on voit mal comment elles pourraient multiplier les fronts et s'attaquer à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Les visées stratégiques ensuite : Hitler, qui avait théorisé le manque de territoire de l'Allemagne nazie (lire « Le glacis, une obsession russe »), ne pouvait pas sérieusement se prétendre menacé par une alliance militaire hostile, contrairement à M. Poutine. Rien ne pouvait arrêter les désirs d'expansion du chancelier allemand, et Édouard Daladier l'avait parfaitement compris : en signant les accords de 1938, le chef du gouvernement français cherchait surtout à gagner du temps pour préparer son armée à un affrontement inéluctable. Une stratégie qui reçut alors l'aval de la quasi-totalité de la classe politique — à l'exception des parlementaires communistes, d'un socialiste, Jean Bouhey, et d'un député de droite, Henri de Kérisill. Le contexte international enfin, avec un monde plus interdépendant, où l'équilibre des puissances se trouve bouleversé par la menace nucléaire.

Des escalades dont les responsabilités sont partagées

Au vu de toutes ces divergences, il paraît absurde de s'inspirer de Munich pour éclairer la situation contemporaine. Mais, en matière de comparaison historique, les dissemblances sont fréquemment passées sous silence. Or « la perception des différences est peut-être l'objet le plus important — encore que trop souvent le moins recherché — de la méthode comparative, écrivait Marc Bloch. Car, par elle, nous mesurons l'originalité des systèmes sociaux, nous pouvons espérer, un jour, les classer, et pénétrer jusqu'au tréfonds de leur nature (3) ».

C'est ainsi qu'une analogie peut porter ses fruits, en permettant de s'extraire des particularismes pour dégager des règles générales. Mais la méthode requiert rigueur et minutie, deux qualités qu'il vaut mieux ne pas rechercher chez les commentateurs, médiatiquement suractifs, historiquement paresseux. Pourtant, en adoptant cette perspective, en considérant les conflits dans leur diversité, un tout autre paysage se dessine et certains phénomènes frappent alors par leur récurrence : la disqualification des voix discordantes, auxquelles l'histoire rendra souvent raison ; la propension à présenter toute crise comme « existentielle » ; la diabolisation de l'ennemi ; l'inefficacité des politiques de sanctions... Référence obligée de toute crise internationale, la seconde guerre mondiale apparaît alors non comme la règle, mais comme l'exception. Rares sont les conflits où les torts furent si peu partagés, où l'un des camps, entièrement diabolique et malfaisant, disposait d'un plan de domination mondiale, et dont le dénouement fut aussi net, avec l'écrasement total des vaincus, le suicide ou l'exécution des principaux coupables. Ce manichéisme caricatural en fait une excellente arme pour ceux qui veulent justifier d'une intervention militaire, mais un point de comparaison biaisé.

Bien souvent, les guerres résultent d'escalades

dont les responsabilités sont partagées, au moins en partie. Un constat qui ne s'impose parfois qu'au terme de décennies de recherches, après la fin de la propagande. Ainsi, l'Allemagne a longtemps été jugée seule responsable de la première guerre mondiale : elle avait alimenté la course aux armements, encouragé l'Autriche-Hongrie à attaquer la Serbie après l'assassinat de Sarajevo, envahi la Belgique... Mais nul ne nie plus aujourd'hui que la Russie impériale détiendait une part de responsabilité, en ayant notamment favorisé le nationalisme serbe. De même que la France, d'autant plus encline à l'affrontement qu'une grande partie de sa classe politique voulait prendre sa revanche après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine. L'Allemagne a « allumé la mèche », mais elle « n'est pas la seule à avoir alimenté la poudrière », résume l'historien Gerd Krumeich (4). Une situation que l'on retrouve dans la plupart des conflits. « Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour imputer la responsabilité principale de cette guerre au gouvernement russe, qui a décidé d'envahir l'Ukraine, écrit le politiste Anatol Lieven (5). Mais est-ce que les historiens du futur lui attribueront l'entière responsabilité, en exonérant les États-Unis et l'OTAN du reproche d'avoir essayé d'intégrer l'Ukraine à l'Occident, en menaçant ainsi que les Russes, ainsi qu'une longue liste d'experts occidentaux (dont l'actuel directeur de la CIA William Burns), percevaient et décriaient comme des « intérêts vitaux » ? » Pas s'ils sont sérieux...

Bien souvent également, les guerres ne s'achèvent pas par l'anéantissement d'un camp. C'est l'issue que recherchent les belligérants, mais, faute d'y parvenir, ils finissent par se résoudre à des compromis, par abandonner certaines exigences et par signer des paix bancales, frustrantes pour toutes les parties. La quête d'une victoire totale peut parfois conduire à des impasses stratégiques quand un camp, grisé par ses succès, tente de pousser son avantage jusqu'à subir un retour de bâton.

Les États-Unis se sont par exemple engagés dans la guerre de Corée en 1950 avec l'objectif de stopper la progression des troupes nord-coréennes et de les repousser au-delà du 38e parallèle. Cet objectif facilement atteint, ils en sont venus à envisager ensuite une réunification sous égide américaine. Les soldats du général Douglas MacArthur ont alors avancé vers le nord, franchi à leur tour la ligne de démarcation, au point de s'approcher de la frontière chinoise. Pékin entra en scène et envoya un million et demi de volontaires sur le terrain. Quelques semaines plus tard, les communistes reprenaient Séoul et le conflit s'enlisait pour deux ans, avant d'en revenir au statu quo ante bellum. Le retour à la case départ ponctue également la guerre indo-pakistanaise de 1965 et la guerre Iran-Irak — huit ans d'affrontement, un million de morts, aucun vainqueur.

M. Zelensky, appuyé par les chancelleries occidentales, a élargi ses ambitions en constatant les faiblesses de l'armée russe. À l'unisson de M. Joseph Biden, selon lequel il en irait de l'« avenir de la liberté », il ne parle désormais plus que de « victoire totale ». Avec l'échec de sa contre-offensive dans le Donbass, l'Ukraine a pu mesurer qu'elle ne reprendra pas facilement cette région, à plus forte raison la Crimée, sauf à précipiter un déploiement de troupes européennes et américaines qui plongerait la planète dans l'inconnu. Tôt ou tard, Kiev et Moscou devront se résoudre à négocier, et les autres États pourraient les y encourager. Plutôt que d'alimenter l'incendie — pendant des années et au prix de dizaines de milliers de morts supplémentaires.

Le Monde diplomatique



Synthèse Rédaction
internationale

Ainsi, New York, plus de 30.000 personnes ont manifesté contre les atrocités perpétrées par les forces d'occupation sionistes contre des civils innocents dans l'enclave palestinienne, souligne Wafa. Des marches massives ont également eu lieu dans plusieurs autres villes américaines dans le cadre de la commémoration de la Journée de la Terre et de la condamnation de l'agression génocidaire sioniste contre le peuple palestinien.

Ainsi, des manifestations ont été organisées à Baltimore, dans le Maryland, ainsi qu'à Boston, Los Angeles, Philadelphie, Chicago et Burlington, dans le Vermont.

Ces marches ont été organisées en réponse aux appels lancés la semaine dernière pour une participation massive afin de rappeler au monde le sort difficile du peuple palestinien au cours des sept dernières décennies.

Les manifestants ont appelé l'administration américaine à mettre fin à son soutien financier et militaire à l'entité occupante, l'exhortant à mettre un terme à l'agression sioniste le plus rapidement possible.

Des milliers de personnes à Londres pour réclamer un cessez-le-feu permanent à Ghaza

A, Londres, des milliers de personnes ont défilé une nouvelle fois samedi pour demander un cessez-

Etats-Unis, Londres, Belgique, Cuba... La mobilisation internationale contre l'agression sioniste s'intensifie

Des dizaines de milliers de manifestants ont investi la rue, en fin de week end, dans plusieurs villes américaines en signe de protestation contre l'agression sioniste en cours contre la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Idem à Londres, alors qu'en Belgique et à Cuba, respectivement, l'ex-ministre de la Défense recommande à son gouvernement de rappeler l'ambassadeur auprès de l'entité sioniste au moment où le Président cubain appelle à la fin du "génocide" à Ghaza...



le-feu permanent à Ghaza, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation.

"Nous appelons à un cessez-le-feu permanent pour arrêter ce que la plus haute cour dans le monde a jugé être un génocide plausible", a déclaré sur la chaîne d'information Sky News, Ben Jamal, directeur de Palestine Solidarity Campaign, l'un des organisateurs du défilé, dénonçant le soutien du gouvernement britannique à l'entité sioniste.

Le gouvernement britannique "a donné le feu vert" aux actes de l'entité sioniste notamment en continuant à autoriser les exportations

d'armes. "Un changement fondamental dans la politique du gouvernement britannique doit s'opérer", a-t-il martelé, affirmant que "son mouvement continuera à se solidariser avec la Palestine jusqu'à la fin de l'agression" sioniste.

Plusieurs slogans en solidarité avec les Palestiniens ont été par ailleurs scandés par les manifestants en avant de cette action, mettant en avant notamment la fin de l'agression sioniste et l'urgence de sanctionner l'occupant sioniste, ainsi que l'application des décisions de la Cour internationale de jus-

tice(CIJ). La CIJ a émis, pour rappel, jeudi une nouvelle série de mesures conservatoires à l'encontre de l'entité sioniste, lui demandant notamment de cesser sans délai ses crimes contre les Palestiniens et d'autoriser l'entrée de l'aide humanitaire.

Le président cubain appelle à la fin du "génocide" à Ghaza

Le président cubain Miguel Diaz-Canel, a appelé, lui, samedi soir, la communauté internationale à prendre des mesures pour mettre fin au "génocide" à Ghaza.

Partageant une photo du drapeau palestinien projeté sur le mémorial José Martí à La Havane, Miguel Diaz-Canel a déclaré : "Cuba exige que le génocide cesse maintenant". "Tant que la terre palestinienne continuera d'être martyrisée, saignée, détruite jusqu'à ses fondations par la haine de l'occupant (sioniste), nous ne nous laisserons pas de dénoncer le crime et d'en appeler à la communauté internationale", a écrit Diaz-Canel sur X.

Maroc : imposante manifestation contre la normalisation avec l'entité sioniste

Quant au Maroc, plusieurs milliers de personnes ont battu le pavé ce week end à Rabat pour dénoncer la poursuite de l'agression sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza et le processus de normalisation entre le Makhzen et l'occupant.

Organisée à l'initiative du Groupe d'action pour la Palestine, cette manifestation placée sous le signe "Malgré les meurtres et les destructions, Ghaza a gagné", a vu la participation des milliers de personnes représentant toutes les franges de la population.

Selon des médias sur place, les manifestants ont scandé des slogans en solidarité avec les Gazaouis, insistant particulièrement sur "la protection des civils, l'interdiction des déplacements forcés des populations, l'urgence d'autoriser l'entrée des aides humanitaires et des équipements médicaux, ainsi que non à la normalisation avec l'occupant sioniste.

"Le peuple veut libérer la Palestine", "La normalisation est une trahison", "Malgré les bombardements et le siège... Ghaza restera libre", ont relevé les médias.

R. I./agence

Ghaza

Des dizaines de personnes sont bloquées à l'hôpital al-Chifa dans des conditions inhumaines

Des dizaines de patients et de membres du personnel médical sont piégés dans le complexe médical al-Chifa à l'ouest de la ville de Ghaza en raison d'une opération militaire de l'occupant sioniste, a annoncé samedi l'autorité sanitaire à Ghaza. Dans un communiqué de presse, l'autorité a indiqué que les patients, dont "30 patients en fauteuil roulant et 60 membres du personnel médical", souffrent de "conditions inhumaines, sans eau, sans électricité et sans médicaments". L'armée d'occupation sioniste "a empêché toutes les tentatives d'évacuation de ces patients par l'intermédiaire

d'institutions internationales," précise le communiqué, avertissant que "la vie de ces patients est en danger imminent", et appelant "tout le monde à agir de toute urgence pour sauver leur vie". Depuis le 18 mars, l'armée sioniste mène une vaste opération à al-Chifa. C'est la deuxième fois que le complexe médical fait l'objet d'un raid depuis le 7 octobre 2023. Le premier raid a commencé le 16 novembre de l'année dernière et a duré environ huit jours, au cours desquels des parties des bâtiments et des cours du complexe ont été détruites.

R. I.

UNICEF

Nulle part n'est sûr pour les enfants à Ghaza

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a déclaré, samedi, que "nulle part n'est sûr pour les enfants à Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023. Dans un message publié sur la plateforme "X", l'UNICEF a déclaré : "Nulle part n'est sûr pour les enfants à Ghaza. Un cessez-le-feu humanitaire immédiat offre la meilleure chance de sauver des vies, de mettre fin aux souffrances et de permettre l'acheminement urgent d'une aide vitale".

Jeudi dernier, le porte-parole de l'UNICEF, James Elder, a déclaré qu'"environ 1,7 million de per-

sonnes dans la bande de Ghaza ont été déplacées, dont la moitié sont des enfants. Ils n'ont pas suffisamment accès à l'eau, à la nourriture, au carburant et aux médicaments".

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre dernier, entraînant la mort en martyrs de 32 705 Palestiniens, dont une majorité d'enfants et de femmes, et 75 190 blessés, tandis que des milliers de victimes sont toujours sous les décombres.

APS

Belgique

Le gouvernement doit rappeler l'ambassadeur auprès de l'entité sioniste

L'ancien ministre belge de la Défense, André Flahaut, a appelé le gouvernement de son pays à rappeler l'ambassadeur auprès de l'entité sioniste qui "bafoue délibérément le droit international" à Ghaza. "J'appelle le gouvernement belge à prendre des mesures d'urgence concernant le non-respect du droit international" par l'entité sioniste, qui, en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, "poursuit ses attaques contre l'enclave palestinienne", a-t-il indiqué samedi dans une déclaration aux médias.

Il a ajouté que les responsables sionistes "font délibérément fi de la résolution de l'ONU", notant qu'"une prise de position du gouvernement belge serait un acte fort visant à mettre un terme au génocide commis contre le peuple palestinien".

André Flahaut, également ancien

président de la Chambre des représentants du peuple (juillet 2010-juin 2014) a, en outre, "exhorté le gouvernement d'Alexander De Croo à imposer des sanctions économiques et politiques" à l'encontre de l'entité sioniste, voire "suspendre ses relations avec cette dernière".

Personne "n'est au-dessus des lois (...) Nous ne devons être ni complices ni otages des dérives extrémistes" du dénommé Netanyahu et de son administration, a-t-il affirmé. En cours depuis le 7 octobre 2023, l'agression sioniste contre la bande de Ghaza a fait, selon le dernier bilan communiqué par les autorités palestiniennes, 32.782 martyrs et 75.298 blessés.

L'agression sioniste a poussé également 85% de la population de Ghaza à se déplacer à l'intérieur du territoire, tandis que 60% des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites.

R. I.

Analyse

Comment gérer un portefeuille actions monde via l'intelligence artificielle ?

Les actions monde sont une classe d'actifs très intéressante : une liquidité maximale, une décorrélation optimale, un rendement plus stable dans tous les scénarios de marché. Le but de cette étude est de montrer comment l'intelligence artificielle peut permettre de créer un tel portefeuille en alternative aux gestions classiques.

Par François d'Hautefeuille

Comment analyser les actions monde comme classe d'actif ?

Les actions monde sont une classe d'actifs incontournable pour un investisseur. Elle repose sur l'indice MSCI Monde. Cet indice inclue toutes les grandes entreprises mondiales investissables. Il comprend 62% d'actions américaines et 38% d'actions Monde hors USA, soit 5.5% pour le Japon, 10.5% pour l'Europe, 2.28% pour la Chine, 1.76% pour Taiwan et 1.73% pour l'Inde.

En termes sectoriels, l'allocation est de 31% pour la technologie (9% pour les semi-conducteurs, 9% pour internet, 8% pour le software, 5% pour les ordinateurs), seulement 7.3% pour les banques, 5.7% pour les pharmas, 4% pour les biens de consommation et seulement 3.7% pour l'énergie. Les principales positions sont de 4.1% pour Microsoft, 3.5% pour Apple, 3.1% pour NVidia, 2.2% pour Amazon, 1.5% pour Meta, 2.2% pour Alphabet (Google), 0.8% pour Eli Lilly, 0.8% pour Taiwan Semi-conducteur, et 0.82% pour Broadcom. Les 10 premières capitalisations représentent 19.4% de l'indice contre 44% pour l'Euro Stoxx 50 et 32% pour le SP500.

Quelles sont les performances d'un portefeuille actions monde ?

La performance en EUR sur 10 ans est de 11.9% pour le MSCI World, contre 7.6% pour l'Euro-Stoxx 50 et 15.38% pour le SP500 (21.54% pour le Nasdaq !). La volatilité historique à 3 ans est de 16.5% pour l'Eurostoxx 50, 16.5% pour le SP500, et seulement 15.7% pour le MSCI Monde.

L'indice MSCI Monde est un actif équilibré entre les actions américaines et les actions européennes. Il permet de s'adapter à tous les scénarios de marché.

Pourquoi investir dans les actions monde ?

La théorie financière insiste à juste titre sur le fait que le marché valorise seulement le risque non diversifiable. De ce fait, il faut investir dans des portefeuilles les plus décorrés possibles pour optimiser son rapport risque rendement et converger ainsi vers la frontière efficiente (portefeuille optimal en termes de ratio risque/rendement).



Comment investir dans un portefeuille actions monde via l'intelligence artificielle ?

Il y a trois méthodes principales pour investir dans des actions monde : les ETFs (gestion indicielle), les fonds (gestion active) et les portefeuilles actions en direct via un compte titres.

Pour les ETFs, nous recommandons les ETFs MSCI World comme WLD FP de Amundi. Le fonds Fidelity Fund World Fund est référencé sur beaucoup de plateformes d'assurance vie. Sa performance est très indicielle. Les ETFs américains comme ACWI US, EFA US ne sont malheureusement pas accessibles aux investisseurs européens. Ils sont pourtant les plus efficaces.

Pour les fonds à gestion active, il est très difficile de trouver des fonds qui surperforment l'indice monde sur le moyen terme. On peut regarder le Comgest Monde, et Comgest Monde Croissance. Le fonds MS Global Brand est aussi intéressant.

On peut investir en actions monde soit par un ETF type Amundi MSCI World, soit par un fonds à gestion active type Comgest Monde, soit par un fonds à gestion sectorielle globale type Morgan Stanley Global Brand Fund. Dans la pratique, très peu de fonds arrivent à battre l'indice MSCI Monde sur le moyen terme.

Pourquoi est-il si difficile de battre l'indice MSCI Monde ?

L'indice MSCI monde est extrêmement décorré. Peu d'actions ont un poids important contrairement à l'EuroStoxx 50 et même le Nasdaq ou le SP500. Paradoxalement, peu de fonds arrivent à surperformer cet indice par une

gestion active. Beaucoup de gérants actifs se focalisent sur seulement un marché. Leur approche traditionnelle basée sur l'analyse fondamentale fait qu'ils ne s'aventurent pas sur des marchés avec d'autres pratiques comptables, des bilans financiers pas toujours en anglais, etc... De plus, l'univers d'investissement du MSCI Monde est extrêmement large. Il est extrêmement coûteux d'analyser autant de valeurs. Enfin, le marché américain est particulièrement efficace. Très peu de fonds arrivent à battre le S&P500, ou encore moins le Nasdaq.

Comment construire un portefeuille actions monde via l'intelligence artificielle ?

L'intelligence artificielle offre une réponse à toutes ces difficultés. Les algorithmes d'IA permettent d'analyser un univers très large d'actions pour un coût marginal quasiment nul. Le processus Evariste Monde permet d'illustrer ce type d'approche.

Notre philosophie d'investissement est de focaliser un portefeuille actions monde sur les actions d'hyper croissance. Ce sont des actions qui ont une croissance des résultats de plus de 15% sur le moyen terme. L'univers MSCI Monde est idéal pour construire un tel portefeuille. De fait, par essence, de telles actions sont rares et exceptionnelles.

Ces actions sont fondamentales comme investissement à moyen terme. Elles sont cependant en nombre limité par essence. Elles intègrent bien sûr les actions technologiques dominées par les GAFAMs américains (Google, Amazon, Facebook/Meta, Apple). Mais il faut rajouter les valeurs du luxe françaises

(LVMH, Hermès) et certaines grandes valeurs med tech comme Eli Lilly, Novo Nordisk, etc....

Comment identifier ces valeurs par l'intelligence artificielle ?

Les valeurs d'hyper croissance sont par nature très difficiles à identifier et analyser. Leur performance passée n'est pas suffisante pour garantir leur croissance future. De fait, ces valeurs sont soumises par nature à une concurrence exacerbée. La destruction créatrice Schumpétérienne peut remettre brutalement en place leur performance via une innovation de rupture. Ainsi, l'arrivée d'Android par Google a détruit la position de leader de Nokia et BlackBerry sur les téléphones portables au profit de Google et Apple. On insiste ainsi à la créant des « anges déchus », c'est-à-dire des actions d'hyper croissance qui ne performant plus. Un autre type d'actions ainsi déclassées sont les valeurs de croissance qui atteignent des valorisations de bulle financière. Il faut alors plusieurs années pour que la croissance réelle des profits vienne rattraper celle du cours de bourse. Ainsi, Robertet a explosé par suite d'achats massifs de concurrent pour essayer de prendre le contrôle.

Quelles sont les performances comparées d'un portefeuille monde IA par rapport à des fonds existants ?

L'analyse de la performance réelle d'un portefeuille actions monde généré par l'IA montre la puissance et la robustesse de ce type d'approche.

Le graphe suivant montre la per-



formance comparée du portefeuille Evariste Monde et du MSCI Monde. On a bien une forte surperformance sur 3 ans. On note des variations de la surperformance. Ceci est lié à la forte volatilité des actions d'hyper croissance. De plus, dans les périodes de crise de marché, l'exposition aux actions peut être fortement réduite pour limiter les pertes.

Sur l'année 2024, la performance 2024 du MSCI Monde est de 11.2% contre 11.6% pour le Comgest Growth Global, 11.27% pour le Comgest Monde et 6.67% pour le Morgan Stanley Global Brand Fund. La performance Evariste World est de 20%. Les meilleurs contributeurs sont NVidia, Dell et Meta. Les moins bons contributeurs sont BE Semi-Conducteurs, Apple et Amazon. Sur un an glissant, la performance du MSCI Monde est de 29.7% contre 28.71% pour le Comgest Growth Global, 27.52% pour le Comgest Monde et seulement 16.39% pour le Morgan Stanley Global Brand Fund. La performance Evariste World est de 28.8%. Les meilleurs contributeurs sont NVidia, Dell et Amazon. Les moins bons contributeurs sont BE Semi-Conducteurs, Tesla et Novo Nordisk.

Sur deux ans glissants, la performance du MSCI Monde est de 15% contre 21.4% pour le Comgest Growth Global, 18.8% pour le Comgest Monde et seulement 10.2% pour le Morgan Stanley Global Brand Fund. La performance Evariste World est de 31.5%. Sur trois ans glissants, la performance du MSCI Monde est de 41% contre 27% pour le Comgest Growth Global, 24% pour le Comgest Monde et 27.3% pour le Morgan Stanley Global Brand Fund. La performance d'Evariste Monde est de 53.64%.

Conclusion

Les actions monde sont une classe d'actifs incontournable pour un investisseur. Elle permet d'optimiser le ratio risque / rendement du fait de leur décorrélation optimale de leur univers d'investissement aussi bien en termes de granularité que de décorrélation des devises sous-jacentes.

Très peu de gestions actives arrivent à battre l'indice MSCI Monde. De ce fait, nous recommandons l'utilisation de gestions passives comme l'ETF MSCI Monde, le fonds Fidelity Monde. L'intelligence artificielle permet de construire un portefeuille combinant les actions d'hyper croissance et l'indice actions monde en fonction des conditions de marché. On peut ainsi approcher de la frontière efficiente optimisant le ratio risque/rendement, socle d'une allocation d'actif robuste optimisant à moyen terme la performance d'un portefeuille.

In Boursorama



Renault - Luca de Meo : «Les constructeurs chinois ont une génération d'avance»

Luca de Meo est un chef d'entreprise pragmatique. Et qui sait, pour être plongé le nez dans chaque jour, que les difficultés rencontrées par l'industrie automobile européenne pour rester compétitive face à la Chine (et les Etats-Unis), ne pourraient se résoudre, au moins en partie qu'à la faveur d'une véritable prise de conscience politique, et ainsi des mesures fortes et cohérentes prises à Bruxelles : "Dans une économie ouverte, la compétitivité se mesure aux avantages comparés des différents acteurs. Un constat s'impose : produire en Europe coûte plus cher. Une voiture du segment C "made in China" bénéficie d'un avantage coût de 6 à 7 000 euros (environ 25% du prix total) par rapport à un modèle européen équivalent." exprime ainsi froidement le patron de Renault Group, rappelant aussi le "protectionnisme" nord-américain : "Le programme IRA (387 milliards d'euros) favorise les investissements. Il a mis l'accent sur la voiture électrique : seuls les modèles assemblés et faisant appel à des contenus locaux aux États-Unis sont éligibles aux subventions à l'achat, ce qui dynamise les ventes (...) Côté compte d'exploitation, les coûts de l'énergie sont deux fois plus bas en Chine et trois fois plus bas aux États-Unis qu'en Europe. Quant aux coûts salariaux, ils sont 40% plus élevés en Europe qu'en Chine."

Des entreprises prises à la gorge

Une mainmise de la Chine, dont on ne voit pas le bout, et une Europe toujours plus engluée dans la lourdeur de ses textes déconnectés du reste du monde, et des industriels européens qu'elle est pourtant censée défendre : "C'est un véritable empilement de normes et de règles qui se prépare sur le vieux continent. En moyenne, huit à dix nouvelles réglementations seront mises en place chaque année par les différentes directions de la Commission européenne d'ici 2030. Et cela sans qu'un organisme ne valide le calendrier de leur publication.

Une situation très pénalisante pour les entreprises qui sont souvent prises à la gorge pour s'adapter aux calendriers très serrés d'application de ces nouvelles règles et qui doivent mobiliser de grosses ressources en ingénierie (jusqu'à 25% d'un département de R&D) pour étudier leur application." argumente Luca de Meo.

Apprendre des constructeurs chinois

Une politique invraisemblable et absurde, qui fait le lit de l'empire du Milieu, et plus globalement de l'Asie, qui dès lors n'a pas tel-

Dans "sa lettre à l'Europe", le Directeur général de Renault Group liste les défis que devra relever le secteur automobile européen s'il veut concurrencer à l'avenir la Chine. Et rappelle qu'à ce jour, l'empire du Milieu a, sur le Vieux Continent, plus qu'une longueur d'avance sur le véhicule électrique... Sans l'aide de mesures politiques fortes prises depuis Bruxelles, il n'y aurait point de salut pour notre industrie automobile.



lement d'efforts à fournir pour entretenir l'Europe dans sa dépendance du "puits à la roue". Luca de Meo ne dit pas le contraire, sachant aussi qu'il faudra la jouer fine : "La Chine dispose aujourd'hui d'un avantage concurrentiel majeur sur toute la chaîne de valeur du véhicule électrique. Elle contrôle 75% de la capacité mondiale de production des batteries, 80 à 90% du raffinage des matériaux et 50% des mines d'exploitation des métaux rares. L'Europe fait face à une équation compliquée. Elle devrait protéger son marché mais elle est dépendante de la Chine pour ses approvisionnements en lithium, en nickel ou en cobalt, ou de Taïwan pour ses semi-conducteurs. Son intérêt est aussi d'apprendre des constructeurs chinois qui ont une génération d'avance dans le domaine des performances et des coûts de la voiture électrique (autonomie, temps de charge, réseau de recharge...), du software et de la vitesse de développement des nouveaux modèles (1,5 à 2 ans versus 3 à 5 ans). La relation avec la Chine devra être gérée. Leur fermer complètement la porte serait la plus mauvaise des réponses.

L'Automobile magazine

Nouveau Dacia Duster Dans quels pays est-il moins cher qu'en France ?

La sortie du nouveau Dacia Duster approche. Les prix sont déjà connus en France et en Europe, et les tarifs diffèrent beaucoup entre certains pays !

EN BREF

La troisième génération du Dacia Duster sera disponible en France à partir de 19 690 €. Selon les différents pays d'Europe, le prix varie entre 18 763 € jusqu'à 25 590 €. En Suisse, le SUV sera même accessible uniquement en version haut de gamme Journey et Extreme.

Le Dacia Duster de troisième génération arrive dans les concessions d'ici le mois prochain. Dévoilés au tout début de l'année, les prix du SUV préféré des français a augmenté de 1 700 € par rapport à la génération actuelle. Dans la finition d'entrée de gamme Essential, ce dernier réclame désormais 19 690 € avec le moteur à bicarburant Essence/GPL de 100 ch. Le même modèle aujourd'hui coûte encore 17 990 € sur le site du constructeur roumain. Dans cet article, nous avons détaillé les différences entre le modèle actuel et le nouveau Duster. Plusieurs éléments justifient un tel écart de prix, comme l'emprunt d'un nouveau châssis (la plateforme CMF-B utilisée par la Renault Clio ou même la Sandero chez Dacia), l'ajout du Media Control, des ac-

cessoires YouClip sans oublier l'ensemble des nouvelles ADAS. Obligatoires sur tous les véhicules neufs vendus en Europe d'ici le 7 juillet prochain, ces aides issues du GSR 2 (General Safety Regulation) font obligatoirement grimper l'addition. Cette inflation, qui touche toutes les marques, est bien plus visible chez les constructeurs généralistes qui affichent des tarifs agressifs. Sur la dernière Suzuki Swift par exemple, essayée ce mois-ci, l'écart de prix est de... 3 200 € (15 790 € vs 18 990 €) !

Le nouveau Dacia Duster est moins cher à l'étranger

Nos confrères d'Automobile Magazine se sont amusés à comparer les tarifs du nouveau Duster selon différents pays européens. Si les différences ne sont pas flagrantes entre certains marchés, pour d'autres, l'écart est bien plus important ! Pour les comparer, le prix de base de référence est celui du tarif d'entrée de gamme, la version ECO-G de 100 ch pouvant fonctionner au GPL.

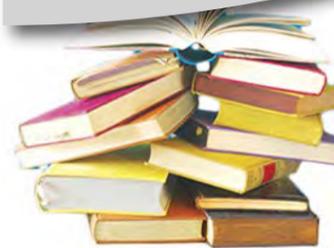
En Espagne et au Portugal, le prix de base du Duster est moins élevé qu'en France. Il se négocie respectivement à 19 290 € et 19 150 €. Contre toute attente, c'est en Allemagne que l'on peut faire l'une des meilleures affaires.

Le nouveau Duster est en effet affiché à partir de 18 950 € en finition Essential.

En revanche, sans surprise, dans son pays d'origine le Duster est encore plus abordable. Assemblé dans l'usine de Mioveni en Roumanie, le SUV est accessible dès 18 800 € en entrée de gamme.

Mais on peut encore le trouver moins cher ! En Bulgarie, le modèle est affiché à partir de 18 763 €. Parmi les pays qui affichent un tarif similaire au nôtre, on retrouve l'Italie, avec un Duster annoncé à 19 700 €. Chez nos voisins belges, le SUV commence à partir de 18 990 €, ce qui est tout de même 700 € de moins que dans l'hexagone. À l'inverse, il existe quelques pays où le tarif est bien plus cher. On pense notamment aux Pays-Bas, où le SUV en version d'accès Essential avec le moteur ECO-G 100 débute à 25 590 € ! Pire encore, dans sa finition huppée Journey le Duster se négocie à 29 390 €. La note commence à être salée pour un véhicule estampillée Dacia ! Enfin, le marché Suisse est particulier. Il ne sera possible que de commander les versions plus haut de gamme Extreme et Journey avec le moteur 1.3 TCe 130. Ces deux versions seront accessibles dès 24 290 Francs Suisse soit l'équivalent de 24 950,50 € !

Autoplus



Marie Duru-Bellat

Le dernier ouvrage de Bernard Lahire a de quoi impressionner par son volume (970 pages) et l'ampleur de la documentation mobilisée, mais plus encore par son ambition, peu commune dans l'univers des sociologues contemporains : montrer « par la comparaison interspécifique et inter-sociétés que des constantes, des invariants, des mécanismes généraux, des impératifs transhistoriques et transculturels existent bel et bien » (p. 12) dans les sociétés humaines, et que les mettre à jour est la vocation de la sociologie. C'est du moins ce qu'elle « devrait être » car l'auteur justifie sa démarche par une profonde insatisfaction face à la sociologie telle qu'il la voit. Celle-ci se serait vouée à la description infinie des variations culturelles ou historiques entre sociétés ; elle récuserait de fait la possibilité même de dégager des invariants susceptibles d'expliquer ces variations et par conséquent ce qui serait des lois générales. Cette posture épistémologique de la sociologie repose pour l'auteur sur un profond relativisme, sur la crainte viscérale, en établissant des lois universelles, de nourrir le spectre d'une nature humaine justifiant en fine les réalités sociales : « formuler des lois générales, ce serait nier le caractère "social" et donc transformable des choses » (p. 123). En défendant avec force le caractère construit des points de vue sur le monde, la sociologie nierait plus ou moins explicitement l'existence d'une réalité qui serait indépendante de ces points de vue. Cette perspective, favorisée par une hyper spécialisation des disciplines et des recherches, rend pour le moins incongrue l'idée même de comparer sociétés humaines et sociétés animales.

2 Dans une posture résolument normative, l'auteur liste ce qui constitue à ses yeux les conditions de la créativité et du progrès scientifiques. En parallèle, il critique les sociologues qui ont avancé des points de vue opposés sur la discipline,

comme Jean-Claude Passeron qui faisait de la sociologie une discipline avant tout historique, car toujours inscrite dans des contextes spatio-temporels spécifiques, et incapable, à la différence des sciences expérimentales, de dégager des lois universelles et cumulables. Bernard Lahire prend certes en compte un certain nombre d'anthropologues (comme Alain Testart ou Françoise Héritier) qui n'ont pas renoncé à dégager des propriétés générales des sociétés humaines ; mais il fonde avant tout sa critique sur une certaine sociologie empirique pointue, tout en reconnaissant que des sociologues comme Durkheim, Marx ou Weber ont largement amorcé cette réflexion sur la possibilité de dégager des lois. On peut être étonné de ne jamais voir cités des sociologues comme Raymond Boudon (et sa magistrale défense de « l'analyse mathématique des faits sociaux », publiée sous ce titre chez Plon en 1967), ou encore des psychologues comme Benjamin Matalon² qui n'ont pas renoncé à l'ambition de dégager des régularités dans les conduites et les phénomènes sociaux. Mais l'auteur veut souligner la nouveauté de sa démarche, dans une position d'ailleurs peut-être excessivement défensive, car il se montre très convaincant. Qui nierait qu'on ne saurait parler de variations sans supposer des invariants, des contraintes universelles sur lesquelles butent toutes les sociétés humaines ?

3 Après une première partie consacrée à ces développements épistémologiques et méthodologiques, Bernard Lahire engage ce qui est sans doute le point le plus original de sa méthode, la comparaison « inter-espèces ». De fait, les êtres humains combinent diverses particularités biologiques des espèces vivantes qui, prises une à une, n'ont rien de spécifique. En particulier, des modalités d'organisation sociale variées (l'évitement de l'inceste, des pratiques d'entraide ou élevage, etc.) ne sont pas le propre des humains, et se retrouvent chez

de nombreuses espèces, jusqu'à certains insectes.

4 Et c'est « la configuration générale de l'ensemble des propriétés cumulées qui fait la spécificité de l'espèce humaine » (p. 254). L'objectif est alors d'élucider les « conséquences sociales des propriétés biologiques propres à l'espèce ou, dit autrement, leurs corrélats en termes d'impératifs transhistoriques de la vie sociale » (p. 255).

5 Un des acquis de cette comparaison inter-espèces est de montrer que la coupure homme-animal n'est pas si radicale : « le social pré-existe à l'humain » (p. 268), qu'il s'agisse des pratiques de coopération et d'échange, ou des rapports de domination. Pourtant, la sociologie, avec notamment Durkheim, s'est fondée sur cette coupure homme-animal et donc sur une rupture avec la biologie, du fait de la condition culturelle de l'être humain. Mais pour Bernard Lahire, celui-ci confond le social et le culturel : les animaux ne sont pas moins sociaux que les hommes, mais ils sont moins culturels ; ils ne disposent pas, contrairement aux êtres humains, d'outils comme le langage leur permettant de cumuler ces acquis culturels. Il reste que, pour l'espèce humaine, les conséquences sociales du biologique ne sont pas du tout accessoires.

6 La question ici n'est pas de faire la part de ce qui serait inné ou acquis, génétique ou culturel, dans les comportements sociaux. Ainsi posée, cette question n'a même guère de sens. Pour en convaincre, il faut repartir du principe de base de la biologie évolutive selon lequel « les organismes vivants sont "sélectionnés" par leur environnement qui, par les pressions que celui-ci exerce sur eux, "décide" de ce qui est le plus apte à rester en vie et à se reproduire en transmettant ses propriétés génétiques à sa descendance » (p. 250). Ce rappel effectué, Bernard Lahire peut alors souligner ce qui va constituer un élément central de ses

analyses, à savoir le phénomène de « coévolution gène-culture » (p. 251). Il s'agit de reconnaître le fait que l'homme est capable de construire son environnement, concrètement de concevoir des techniques (des artefacts) qui vont ensuite le modifier jusque dans ses gènes ; par exemple, en inventant des possibilités de cuisson des aliments, les hommes ont transformé leur appareil digestif. Il faut admettre que « la nature humaine n'est pas un sac vide que la culture viendrait non seulement remplir mais déformer à sa guise » (p. 307), tout comme il faut savoir « voir la culture dans la nature », selon l'expression du bio-anthropologue Alan Goodman (cité p. 304).

7 C'est sur ces bases que Bernard Lahire développe un raisonnement qui dégage dans un premier temps les propriétés fondamentales humaines, puis ce qu'il appelle des lignes de force structurant les sociétés, avant d'énoncer des lois générales gouvernant leur évolution. 8 Parmi les grandes propriétés biologiques de l'espèce humaine, il cite notamment la séparation des sexes, la grande longévité, et l'historicité, « liée à l'existence d'une culture cumulative et donc d'une transmission culturelle intergénérationnelle » (p. 337). Mais il insiste tout particulièrement sur l'altricialité secondaire ; ce concept désigne l'immaturation du jeune humain, qui doit poursuivre son développement grâce à des interactions sociales. Deux conséquences s'en suivent : il va apprendre tout au long de sa vie, et il se trouve dans une situation de dépendance vis-à-vis des adultes. Cette dernière caractéristique va constituer un facteur important de la structuration des sociétés : non seulement il va falloir concevoir des structures familiales stables, mais cette socialisation initiale impose à tous une expérience de domination.

9 C'est là un exemple de ce que l'auteur appelle des lignes de force, des formes fondamentales de la vie sociale présentes

dans toutes les sociétés. Parmi les autres lignes de force, il y a, vu la faiblesse constitutive de l'homme, la nécessité de fabriquer des outils (des artefacts), ou de forger des références symboliques partagées (par les gestes, les technologies intellectuelles diverses, etc.) ou encore une division sociale du travail.

10 Dans la dernière étape de son raisonnement, Bernard Lahire formule seize lois générales telles que la tendance à la conservation-reproduction, la différenciation croissante, la conventionnalisation et l'abstraction progressive des moyens de représentation du réel, la lutte entre les groupes, l'accroissement démographique tendanciel, etc. Évidemment, ces lois souffrent d'exceptions, mais c'est du fait de leur entrecroisement dans des configurations singulières. L'auteur cite en particulier ses travaux sur les réussites improbables à l'école, quand la loi de la reproduction s'articule avec celle de la domination masculine ou celle de la transmission des héritages culturels.

11 La troisième partie de l'ouvrage est consacrée au développement des « briques » définies dans les parties précédentes. Un chapitre porte sur les phénomènes de socialisation-apprentissage-transmission, un autre sur la sociabilité, que ce soit chez les humains ou les non-humains (jusqu'aux bactéries ou même à certaines plantes, qui se montrent par exemple capables de s'associer avec d'autres).

12 Chacun de ces chapitres peut se lire indépendamment des autres pour qui maîtrise le raisonnement global de l'auteur (et pour qui aurait du mal à intégrer en séquence une masse aussi considérable de faits et d'interprétations). Selon ses intérêts, on s'arrêtera sur le chapitre sur les artefacts, les capacités langagières, le magico-religieux ou les formes de la domination. L'ouvrage peut ainsi fonctionner comme une encyclopédie, et on regrette à ce titre qu'aucun index n'ait été prévu.

ECO TIMES

Quotidien Algérien de l'Economie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital social de 1.000.000,00 DA

Agrément n° : 63/20

ISSN : 2716-8476

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Lyazid KHABER

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : d.publication@ecotimesdz.com

REDACTION

E-mail : redaction@ecotimesdz.com

DIRECTION

E-mail : administration@ecotimesdz.com

SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE

E-mail : sce.publicite@ecotimesdz.com

PUBLICITE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 /

020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle - Alia Bab Ezzouar - Alger

DISTRIBUTION

Media distribution

Quotidien édité par la SARL
SALYA.COM

Salya.com
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar

Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir

Attar - Place du 1er mai - Alger

RC : 16/00-1043189 B16 / NIS : 0

001616104318909 / NIS : 0

016 1621 02067 56 / N° d'article :

16214101662 / RIB : 038 01602

0011419001 24 / Salam Bank

Agence de Bab Ezzouar - Alger

Email : salyacomdz@gmail.com

/ Site Web : www.salya-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.
NIF : 41102400009010
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire N° 08/2024

Suite au PV d'évaluation N° 08/2024 en date du 19/03/2024, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 05/2024 paru dans les quotidiens nationaux ECO TIMES et ELAYAME NEWS en date du 20/02/2024, Référence ANEP 2416005143 ainsi que le BOMOP a partir du 25/02/2024 que le projet de Marché relatif à la Réhabilitation Du Lycée Ibn Toumert à Boufarik, attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Lot	Entreprise	NIF	Montant	Délai	Note
Lot N° 01 : Confortement	SARL ERTBAL	000016001342704	50 573 810,00	05 Mois	56,50

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

Eco Times du 01/04/2024 Anep N° 2416 010 206

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية المدينة

مديرية الأشغال العمومية

مصلحة الإدارة والوسائل

رقم التعريف الجبائي: 0991 2601 9 0002 38

إعلان عن فتح تحقيق علني حول الملازمة أو عدم الملازمة

تطبيقا للقرار الولائي رقم 272 المؤرخ في 08 فيفري 2024 المتضمن فتح تحقيق علني حول الملازمة أو عدم الملازمة ملف طلب إنشاء مؤسسة مصنفة من الدرجة الثانية (مفرغة عمومية مراقبة)، الكائنة بالمكان المسمى عين زوجة بفرقة صناهجة بلدية أولاد بوعشرة لفائدة : مديرية الأشغال العمومية.

لهذا الغرض يفتح على مستوى بلدية أولاد بوعشرة سجل يوضع تحت تصرف سكان البلدية لإبداء آراءهم الخاصة حول هذا المشروع مع التوقيع عليها.

يتم سير هذا التحقيق داخل تراب بلدية أولاد بوعشرة لمدة (15) خمسة عشر يوم بعد أسبوع من النشر.

Eco Times du 01/04/2024 Anep N° 2416 010 235

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN DEFLA
DAIRA : Bordj emir khaled
COMMUNE: Tarik ibn ziad
N° FISCAL: 098444215124916

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 03 /2024

La commune de Tarek ibn ziad lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°:03/ 2024

Opération: Achèvement et réalisation réseaux d'assainissement et I.A.E.P. avec CTH.
Projet : Achèvement et réalisation réseaux d'assainissement et I.A.E.P
LOT N°:01 Réalisation réseau d'assainissement de localité Bourdime sur une distance 1012 m/l
LOT N°:02 Achèvement réalisation réseau d'assainissement localité Bouyaakoub sur une distance 700 m/l
LOT N°:03 Achèvement de raccordement logement rural avec réalisation d'un réseau d'assainissement localité semana sur une distance 1320 m/l
LOT N°:04 rénovation du tronçon, Usée du réseau d'assainissement localité Berarma et Guetarnia sur une distance 350 m/l
LOT N°:05 extantion de rejet d'assainissement avec réalisation Bassin décantation à rue Azouaou Haj Acote l'école primaire Ahmed Touri sur une distance 410 m/l
LOT N°:06 réalisation d'un réseau I.A.E.P localité bourdime sur une distance 1000 m/l
LOT N°:07 réalisation d'un réseau I.A.E.P localité semana sur une distance 3585 m/l

Conformément aux dispositions des articles 39 -40-42-44 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/20 15règlementation des marchés publics et des délégations de services public et des articles 37-38-39 du loi N° 23-12 du 05/08/2023 précise règles générales des marchés publics.

- Les entreprises activités principale dans le domaine hydraulique : qualification 04 et en plus pour les lots N°: 01.02.03.05. : qualification 03 et en plus pour les lots N°: 04.07. : qualification 02 et en plus pou le lot N°: 06. DA et réaliser un projet au plus similaire (certificat de bonne exécution délivré par l'organisme publique) pour chaque lot. Qui sont Intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de Bureau marché contre un paiement d'une somme de Quatre mille DA (4000.00 DA) non remboursable verser dans le trésor municipal comme frais de participation à l'appel d'offre.

- Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 - Dossier de candidature :
- Une déclaration de candidature, dûment remplie et signée et cachetée et datée, par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité, dûment remplie et signée et cachetée et datée, par le soumissionnaire
- Le reste des documents doit être examiné aux instructions aux soumissionnaires dans le cahier des charges et pour les documents
- Constituant pour dossier de l'appel d'offre

2- Offre technique:
- Une déclaration à soucrire, dûment remplie et signée et cachetée et datée, par le soumissionnaire.
- cahier de charge et Le cahier des clauses administratives générales, cahier des directives communs, cahier des directives spéciales signé, daté et cacheté par le contractant précédés de la mention (lu et approuvé) écrit par main
- chaque document permet d'évaluer la présentation : une note technique justifiant signée et cachetée et datée, par le soumissionnaire.
- planning avec chiffres et lettres signée et cacheté et daté par le soumissionnaire

3- Offre financière :
- Lettre de soumission remplie et signée et cachetée et datée, par le soumissionnaire
- Le Bordereau des prix unitaires remplie en chiffres et en lettres. Signé et cacheté et daté, par le soumissionnaire
- Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, daté et cacheté
- offres techniques et financières et le dossier de candidature doivent être remises dans trois enveloppes séparées, fermées et ne contiens que la référence et l'objet d'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales et la mention " technique " ou " financière " ou " dossier de candidature " et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et strictement anonyme et ne doit porté que la mention : il n'est ouvert que par la comité pour ouvrir les enveloppes et évaluer les offres- avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 03 /2024 pour :

Opération: Achèvement et réalisation réseaux d'assainissement et I.A.E.P. avec CTH.
Projet : Achèvement et réalisation réseaux d'assainissement et I.A.E.P
LOT N°:01 Réalisation réseau d'assainissement de localité bourdime sur une distance 1012 m/l
LOT N°:02 Achèvement réalisation réseau d'assainissement localité Bouyaakoub sur une distance 700 m/l
LOT N°:03 Achèvement de raccordement logement rural avec réalisation d'un réseau d'assainissement localité semana sur une distance 1320 m/l
LOT N°:04 rénovation du tronçon, Usée du réseau d'assainissement localité Berarma et Guetarnia sur une distance 350 m/l
LOT N°:05 extantion de rejet d'assainissement avec réalisation Bassin décantation à rue Azouaou Haj Acote l'école primaire Ahmed Touri sur une distance 410 m/l
LOT N°:06 réalisation d'un réseau I.A.E.P localité bourdime sur une distance 1000 m/l
LOT N°:07 réalisation d'un réseau I.A.E.P localité semana sur une distance 3585 m/l

La date limite du dépôt de l'offre est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première date d'apparition du présent Avis d'appel dans le BOMOP ou journaux nationaux Avant dix heure et demi (10:30 h) de dernier jour , et ne reçoit aucun offre après cette date et sans prendre la date du timbre postal en considération . L'ouverture des plis techniques et financières aura lieu à (10:30 h), dernier jour d'expiration du délai en cas ou ce jour sera férie ou repos légal, l'ouverture aura lieu le jour suivant.

* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite dépôt des offres.

* Le présent avis et une invitation pour les soumissionnaires désirant participer à la séance d'ouverture des plis .

Eco Times du 01/04/2024 Anep N° 2416 010 236

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA
COMMUNE D'AIN-TAYA
NIF : 4100020001608501039
N° 631 .S.T./B.M.S.G./2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marchés publics et l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ain-Taya, informe les soumissionnaires concernés par L'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal N°: 01/2024 Portant :

❖ Travaux D'aménagement Et Entretien De L'école Primaire Ali Ammar
Diar El Gherb.

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- Eco Times et البهجة نيوز en date du : 13/02/2024.

Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et d'évaluation des offres, les résultats de l'évaluation des offres, et en application des critères fixé à l'article 24 du cahier des charges, les travaux ont été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Plis N°	L'attributaire provisoire du marché	N° d'identification fiscale	Note technique (60 pts)	Montant en (TTC)	Montant corrigé en (TTC)	Délai d'exécution	Critère du choix
08	ETBH/ GAHDOUNE Khaled	182173100101498	41,73	10.143.917,00 (DA)	IDEM	Cinquante Six (56) Jours	Moins - disant

Tout soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marchés publics et l'article 82 alinéa 01 du décret présidentiel n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les autres soumissionnaires seront invités de se rapprocher du bureau des marchés publics au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché conformément à l'article 82 alinéa 04, à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs candidatures offres technique et financière pour leur communiquer les résultats, par écrit.

Eco Times du 01/04/2024 Anep N° 2416 010 136

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 410006000016020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°43/2023 portant : Travaux de rénovation d'une conduite d'AEP boulevard BOUADOU BIR MOURAD RAIS, qu'à l'issue de l'évaluation des offres le soumissionnaire suivant est retenu provisoirement :

SOUMISSIONNAIRE RETENU	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE (60 pts)	EVALUATION FINANCIERE	LE MONTANT DA TTC	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	OBS.
E.T.P.H.B DERRADJI REDA	47.75	Offre moins dasante	26.165.125.00DA	N°180164001690149	Offre moins disante avec un délai de réalisation de (08) mois.

Pour les soumissionnaires non retenus, ils peuvent se rapprocher de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, et en cas de contestation ils peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Eco Times du 01/04/2024 Anep N° 2416 010 010



Salya.com
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITÉ



WWW.SALYA-DZ.COM

**AVEC NOUS
VOUS ÊTES
LES
MEILLEURS**

*Notre art
Votre chef-d'œuvre*

**NOTRE MÉTIER : FAIRE DE
VOTRE PARTICIPATION AUX
FOIRES & EXPOSITIONS, UNE
GRANDE RÉUSSITE**

Nous nous occupons de :

- La Fabrication de stand pour foires et expositions ;
- L'Aménagement de stands sur mesure, location de mobilier, montage et installation ;
- La Réalisation de vos différents supports de communication (print, virtuels, audio-visuel) ;
- Relations presse et publicité ;

**POUR NOUS CONTACTER ET DEMANDER UN DEVIS
APPELEZ SIMPLEMENT LE 0661.23.86.86**

EMAIL: SALYACODZ@GMAIL.COM